



HAL
open science

À la recherche de la romanité du français

Éva Buchi

► **To cite this version:**

Éva Buchi. À la recherche de la romanité du français. 8e Congrès mondial de linguistique française, Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL); Université d'Orléans, Jul 2022, Orléans, France. pp.00002, 10.1051/shsconf/202213800002 . hal-03714079

HAL Id: hal-03714079

<https://hal.science/hal-03714079v1>

Submitted on 5 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

À la recherche de la romanité du français

Éva Buchi

ATILF (CNRS/Université de Lorraine), B.P. 30687, F-54063 Nancy Cedex

Résumé. Le français est une langue romane, personne n'en doute. Mais quels sont les traits que le français a hérités du protoroman, et lui confèrent donc ce statut de langue néolatine ? La présente conférence tente de répondre à cette question du point de vue tour à tour phonologique, morphologique, lexical et syntaxique. *In fine*, elle se pose la question de l'intérêt des études qui considèrent le français devant la toile de fond des langues romanes.

Abstract. In search of Romance features in French. Nobody doubts that French is a Romance language. But what are the features that French inherited from Proto-Romance, which confer it the status of a Neo-Latin language? The present lecture tries to answer this question step by step from the point of view of phonology, morphology, lexicology, and syntax. In the end, it considers the value of studying French using the Romance languages as a backdrop.

1 Introduction

Dire que le français est une langue romane est une lapalissade. Pourtant, aborder le français sous l'angle de son appartenance à la branche romane de la famille indo-européenne lors d'un Congrès mondial de linguistique française n'a rien d'anodin¹. À titre d'exemple, parmi les 152 communications et trois conférences plénières de la 7^e édition du CMLF, qui s'est tenue en juillet 2020 à l'Université de Montpellier 3, 134 considéraient le français en lui-même et pour lui-même, treize autres, qu'elles adoptent une approche de linguistique comparative ou non, faisaient intervenir une ou plusieurs autre(s) langue(s) – l'allemand et l'alsacien (1), l'allemand, l'anglais et l'espagnol (1), l'anglais (2), le chinois (3), le croate (1), le grec (1), l'italien (2), l'italien et le mandarin (1), le turc (1) –, sept se situaient dans une perspective de linguistique générale, une communication portait sur la langue des signes, mais aucune n'adoptait une posture de romaniste. Pire : au moment où je parle, se tient à Tenerife le XXX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes : que la communauté des francisants et celle des romanistes en soient arrivées à s'ignorer mutuellement au point d'organiser leur rendez-vous (bisannuel dans un cas, trisannuel dans l'autre) durant la même semaine en dit certainement long sur les distensions des liens entre la linguistique française et la linguistique romane.

Dans ce contexte, mon intervention ne pourra sans doute pas éviter de prendre une tournure quelque peu militante, en tout cas dans les perspectives que j'esquisserai en conclusion. Avant d'en arriver là, il s'agira toutefois de déterminer, de la façon la plus

objective possible, ce qui est « roman » dans le système linguistique français, c'est-à-dire de répondre à la question, sans doute naïve, mais nécessaire : « Pourquoi le français est-il une langue romane ? ». Pour des raisons de commodité, je me focaliserai, au sein du diasystème français, sur le français commun contemporain, tout en ayant présent à l'esprit le biais potentiel induit par ce choix : il va de soi que le résultat serait (dans une mesure plus ou moins grande) différent si la réflexion portait sur la *scripta* picarde du Moyen Âge, le québécois de l'époque classique ou encore le français régional d'Orléans d'aujourd'hui, sans parler, par exemple, du wallon, qui fait également partie, dans une optique de « langue historique » telle que conçue par Coseriu (1998, 22-23)², du diasystème français.

Une importante mise en garde s'impose ici. Choisir le français commun comme parangon équivaut à faire abstraction du fait que les langues standardisées, qui ont parcouru un important processus de sélection et de neutralisation, ne se rattachent à l'ancêtre commun de leur famille ou branche linguistique que de façon indirecte, à travers le ou les dialecte(s) primaire(s) (cf. Coseriu 1998, 30 pour cette notion)³ dont elles sont issues. De ce point de vue, il aurait été bien plus pertinent de retenir le « francien » (cf. Lodge 1997, 132-143) comme point de départ, ou même un dialecte oïlique primaire qui a moins été mis à contribution dans la formation du français commun.

L'avantage pratique offert par la langue commune réside dans le fait qu'elle est richement dotée de ressources fiables. En guise de description du français commun contemporain, je m'appuierai ainsi sur *La grande grammaire du français* (GGF = Abeillé/Godard/Delaveau/Gautier 2021), qui constitue, en raison de son caractère collectif et récent, l'ouvrage de référence le plus digne de foi en la matière. Les mêmes qualités caractérisent la *Grande grammaire historique du français* (GGHF = Marchello-Nizia/Combettes/Prévost/Scheer 2020), que j'exploiterai dans les parties dévolues à l'historique des phénomènes décrits.

Précisions d'emblée, afin d'écartier tout malentendu possible, que se poser la question de la romanité du français ne revient pas à comparer ce dernier au latin classique (littéraire), une variété (ou un ensemble de variétés) du latin global⁴ qui ne constitue clairement pas l'ancêtre commun des idiomes romans, ni avec le latin écrit, qui ne représente que très partiellement, en dépit du témoignage précieux des lettres de soldats, inscriptions, tessons de poterie et autres graffiti dont nous disposons (cf. Kramer 2007), la langue de tous les jours. La romanité du français lui vient au contraire du protoroman, la variété (ou plutôt l'ensemble de variétés) du latin global que, d'une part, la méthode de la grammaire comparée permet de reconstruire sur la base du témoignage des parlers romans, et qui, d'autre part, représente – en raison des limites de la méthode, seulement de façon incomplète – la langue ancestrale à l'origine de ces parlers romans⁵. S'il y avait dans l'assistance des personnes allergiques au terme *protoroman* (cf. Greub 2014, 271-274), il leur suffirait de le remplacer par *latin oral spontané* ou, en faisant usage de la terminologie de Koch/Oesterreicher (2008, 2575-2576), par *latin (oral) d'immédiat communicatif*. En revanche, le terme *latin vulgaire* est moins heureux, pour les raisons évoquées par Van Acker (2007), mais aussi, parce que ce terme renvoie en général, en tout cas en linguistique française, à un système linguistique à sept phonèmes vocaliques (*i e ε a o u/), qui constitue, certes, l'ancêtre commun direct du français et des autres idiomes « italo-occidentaux » (selon la terminologie de Hall 1950, 25 [« Proto-Italo-Western Romance »]), mais pas du sarde et du roumain : le protoroman commun (ou protoroman *strico sensu*), l'ancêtre commun de l'ensemble des parlers romans, présente neuf voyelles (*a ε e i i o o u/).

En réalité, l'importance ne réside pas tant dans la terminologie – même si *protoroman* a l'avantage d'être parallèle à *protoceltique*, *protobantou* et *proto-X*, et jeter ainsi des ponts vers la linguistique générale – que dans la caractérisation de l'entreprise : il ne s'agira en aucun cas de comparer de façon statique le français avec le latin. Il conviendra, au contraire, de procéder en deux temps, une première étape consistant à reconstruire le

protoroman à partir du témoignage des langues romanes, afin de pouvoir comparer le français, lors d'une seconde étape, avec la protolangue ainsi reconstruite.

Dans ce qui suit, je traquerai tour à tour la romanité (ou l'héritage roman) du français dans les domaines de la phonologie, de la morphologie, du lexique et de la syntaxe, non sans regretter de laisser en plan d'autres domaines passionnants, comme la prosodie ou la pragmatique, qui mériteront d'être abordés dans un autre contexte.

2 Phonologie

Suite à la perte, datable entre le milieu du 12^e et le milieu du 13^e siècle, de l'accent lexical hérité de la protolangue au profit d'un accent de syntagme (Jacobs 2020, 470-471), qui éloigne le français de ses origines et le singularise fortement au sein des langues romanes (Bossong 2008, 164), l'inventaire phonématique du français commun contemporain est constitué exclusivement d'éléments segmentaux. Il comporte trente-cinq unités : quatorze voyelles (/i e ε a y ø œ ə ɔ o u ē ā ð/), dix-huit consonnes (/p b t d k g f v s z ʃ ʒ ʁ l m n ŋ n/) et trois semi-consonnes (ou semi-voyelles : /j w ɥ/) (Delais-Roussarie 2021, 2077-2079). Dans quelle mesure ce système est-il « roman », dans quelle mesure constitue-t-il un héritage ? Je tenterai de répondre à cette question en m'appuyant sur la modélisation du système phonématique du protoroman réalisée dans le cadre du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom).

Sur les quatorze voyelles du français, sept (/i e ε a ɔ o u/) peuvent être reconstruites pour le protoroman commun (Gouvert 2014, 70). Mais sont-elles pour autant toutes héritées de la protolangue ? La réponse est clairement affirmative pour cinq d'entre elles, que l'on peut retracer jusque dans la protolangue dans certaines de leurs actualisations lexicales :

- fr. /i/ < protorom. */i/ (par exemple dans */or'tik-a/ s.f. 'plante herbacée à feuilles couvertes de poils fins renfermant un liquide acide qui produit sur la peau une irritation douloureuse' > fr. /ɔʁ'ti/ 'id.', Brückner et al. 2021–2022 in DÉRom s.v.)⁶ ;
- fr. /e/ < */e/ (*βes'sik-a/ s.f. 'réservoir musculo-membraneux dans lequel s'accumule l'urine' > fr. /ve'si/ 'id.', Groß 2018–2020 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /ε/ < */ε/ (*'εrb-a/ s.f. 'plante à tige non ligneuse qui forme le gazon des prés et des pâturages' > fr. /'εʁb/ 'id.', Reinhardt 2010–2020 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /a/ < */a/ (*'βakk-a/ s.f. 'femelle adulte du bovin domestique' > fr. /'vaʃ/ 'id.', Gouthez/Reinhardt 2018–2020 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /ɔ/ < */ɔ/ (*'körn-u/ s.m. 'instrument à vent en forme de corne' > fr. /'kɔʁ/ 'id.', Gouvert 2014, 73).

Pour fr. /o/ et /u/, en revanche, la situation est différente : ces deux phonèmes ne sont pas hérités de la protolangue.

En effet, fr. /o/ ne continue pas protorom. */o/ : tonique et en syllabe ouverte, */o/ se diphtongue dès le 6^e siècle en /ou/, pour atteindre au 13^e siècle (Ségéral 2020b, 317) le stade /ø/ (*'nod-u/ s.m. 'enlacement d'un objet sur soi-même ou de plusieurs objets entre eux' > fr. /'nø/ 'id.', Dworkin/Maggiore 2014–2020 in DÉRom s.v.). Dans les autres positions, */o/ se maintient dans un premier temps, puis passe, au 12^e (Scheer/Ségéral 2020a, 213) ou au 13^e siècle (Ségéral 2020a, 298), à /u/ (*do'l-or-e/ s.f. 'sensation ou état d'âme pénible' > afr. /do'lør/ 'id.' > fr. /du'lœʁ/, Morcov 2019–2020 in DÉRom s.v.), ou, dans quelques cas « non-ouïstes » (cf. Ségéral 2020a, 298), à /ɔ/ (*abor't-a-re/ v.intr. 'accoucher d'un fœtus non viable' > fr. /avɔʁ'te/ 'id.', cf. von Wartburg 1969 in FEW 24, 45a-46b, ABORTARE). Quant à fr. /o/, il a plusieurs origines : c'est, entre autres, le résultat, datable approximativement des 11^e-13^e siècles, de */ɔ/ devant /s/ en coda (cf. Ségéral 2020a, 284 ; 296 ; ainsi */gröss-u/ adj. 'qui dépasse la mesure ordinaire' > fr. /'gʁɔ/ 'id.', Dworkin/Maggiore 2015–2020 in DÉRom s.v.).

Pour ce qui est de fr. /u/, il ne remonte pas à protorom. */u/, qui est passé, dans toutes les positions, à fr. /y/, une évolution qui semble achevée à la fin du 7^e ou au début du 8^e

siècle (Scheer/Ségéral 2020a, 212 ; cf. aussi Pierret 1994³, 212-213). Seulement plusieurs siècles plus tard (cf. ci-dessus), le phonème /u/ refait son entrée dans le système français par suite de la fermeture d'afr. /o/ (*do'l-or-e/ s.f. 'sensation ou état d'âme pénible' > afr. /do'lør/ 'id.' > fr. /du'lœʁ/, cf. ci-dessus). Il s'agit clairement là d'une innovation idio-romane, propre au français, qui trouve une explication cohérente à l'intérieur de son système : « L'évolution o > u est le plus souvent analysée comme résultant d'un rééquilibrage du système vocalique, le passage de u à y [...] ayant laissé vide la case arrière haute » (Scheer/Ségéral 2020a, 213).

En conclusion, seules cinq voyelles (/i e ε a o/) sur les quatorze que connaît le français commun contemporain représentent un héritage du protoroman, les neuf restantes (/y ø œ ə o u ẽ ã õ/) constituant des innovations. Par rapport à ses langues sœurs, le français se distingue ainsi par la richesse de son système vocalique. Si la réintroduction de /o u/ dans le système constitue une sorte de « romanisation », les voyelles antérieures arrondies (/y ø œ/), la voyelle centrale (/ə/) et les voyelles nasales (/ẽ ã õ/) confèrent au français une physionomie tout à fait particulière au sein de la branche romane.

Sur les dix-huit phonèmes consonantiques du français commun contemporain (/p b t d k g f v s z ʃ ʒ ʋ l m n ŋ ɲ/), dix s'identifient immédiatement comme des héritages de la protolange :

- fr. /p/ < protorom. */p/ (par exemple dans */pīr-a/ s.f. 'fruit du poirier' > fr. /'pwaʁ/ 'id.', Stincone 2019–2020 in DÉRom s.v. */pīr-u² II.2.) ;
- fr. /b/ < */b/ (*'batt-e-re/ v.tr. 'frapper (qch. ou qn) de coups répétés' > fr. /'batʁ/ 'id.', Blanco Escoda 2011–2020 in DÉRom s.v. */'batt-e-/);
- fr. /t/ < */t/ (*'tempus/ s.n. 'espace chronologique ; état atmosphérique' > fr. /'tã/ s.m. 'id.', Meulleman 2019–2020 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /d/ < */d/ (*'deke/ num. card. 'neuf plus un' > fr. /'dis/ 'id.', Benarroch 2008–2020 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /k/ < */k/ (*'korn-u/ s.m. 'instrument à vent en forme de corne' > fr. /'kœʁ/ 'id.', cf. ci-dessus) ;
- fr. /g/ < */g/ (*'gross-u/ adj. 'qui dépasse la mesure ordinaire' > fr. /'gʁo/ 'id.', cf. ci-dessus) ;
- fr. /s/ < */s/ (*'βes'sik-a/ s.f. 'réservoir musculo-membraneux dans lequel s'accumule l'urine' > fr. /ve'si/ 'id.', cf. ci-dessus) ;
- fr. /l/ < */l/ (*do'l-or-e/ s.f. 'sensation ou état d'âme pénible' > fr. /du'lœʁ/, cf. ci-dessus) ;
- fr. /m/ < */m/ (*'mēl-e/ s.m. 'substance sucrée élaborée par les abeilles à partir du nectar des fleurs' > fr. /'mjel/ 'id.', Gerards 2018–2021 in DÉRom s.v.) ;
- fr. /n/ < */n/ (*'nomi'n-a-re/ v.tr. 'désigner par un nom' > fr. /no'me/ 'id.', Videsott 2019–2020 in DÉRom s.v. */'nomin-a-/).

Un problème de méthode frappe l'analyse de fr. /f/, /v/ et /ʁ/ : ces trois phonèmes sont les continuateurs de phonèmes protoromans, mais leur réalisation phonétique majoritaire – qui détermine leur désignation – n'est pas la même (cas de /v/ et de /ʁ/) ou n'est peut-être pas la même (cas de /f/) que celle qui avait cours dans la protolange. Comment convient-il de traiter ces items ?

Il n'existe pas de consensus quant à la nature bilabiale ou labiodentale de protorom. */f/ au sein de l'équipe du DÉRom, qui note pour l'instant */φ/, tout en étant très sensible aux arguments de Gouvert (2016, 28-38), qui plaide pour */f/. Toutefois, même dans l'hypothèse, extrêmement peu probable, où la reconstruction d'une fricative bilabiale devait en fin de compte s'imposer⁷, je n'attribuerais pas fr. */f/, du point de vue phonologique, aux innovations du français : à mon avis, ce phonème participe de sa romanité : fr. /f/ < */f/ ~ */φ/ (*'fam-e/ ~ */'φam-e/ s.f. 'sensation traduisant le besoin de manger' > fr. /'fẽ/ 'id.', Buchi et al. 2012–2019 in DÉRom s.v. */'φamen/ II.1.).

Si l'on accepte cette argumentation, elle s'applique aussi à la fricative labiodentale sonore : fr. /v/ < */β/ (*'βakk-a/ s.f. 'femelle adulte du bovin domestique' > fr. /'vaʃ/ 'id.', cf. ci-dessus).

Enfin, la même analyse vaut aussi pour fr. /ʁ/ : si, du point de vue phonétique, la fricative sonore représente une innovation du français, qui le singularise d'ailleurs fortement au sein des idiomes romans, il y a bien héritage, du point de vue phonologique, de la consonne roulée alvéolaire sonore de la protolangue : fr. /ʁ/ < */r/ (*'do'l-or-e/ s.f. 'sensation ou état d'âme pénible' > fr. /du'lœʁ/ 'id.', cf. ci-dessus).

En résumé, seuls cinq phonèmes consonantiques (/z ʃ ʒ ŋ n/) sur les dix-huit que compte le français commun contemporain constituent des innovations, les treize autres (/p b t d k g f v s ʁ l m n/) remontant au protoroman. La romanité phonologique du français réside donc davantage dans l'inventaire phonématique consonantique que vocalique.

Parmi les trois semi-consonnes (/j w ɥ/) du français commun contemporain, une seule, la palatale /j/, pourrait théoriquement prétendre au statut de phonème héréditaire, à condition de suivre l'argumentation (convaincante) de Gouvert (2014, 89-91 ; cf. aussi 69 n. 12). Toutefois, */j/ ne s'est pas maintenu en français, mais a évolué de différentes manières en fonction de son entourage (*'som'j-a-re/ v.intr. 'vivre qch. par son imagination pendant le sommeil' > fr. /sɔ̃'ʒe/ 'id.', Gouvert 2014, 91 ; */'maj-u/ s.m. 'mois qui suit avril et précède juin' > fr. /'mɛ/, Celac 2009–2020 in DÉRom s.v. */'mai-u/)⁸. Pour leur part, la spirante labio-vélaire /w/ et la spirante labio-palatale /ɥ/ constituent clairement des innovations françaises.

Pour récapituler, dans le domaine de la phonologie, on peut considérer – à condition d'accepter l'interprétation de /f/, /v/ et /ʁ/ proposée ci-dessus – que l'identité romane du français se matérialise à travers dix-huit items (/i e ε a ɔ p b t d k g f v s ʁ l m n/) sur les trente-cinq que compte son inventaire phonématique (donc 51%). Pour ce qui est des dix-sept phonèmes (49%) restants (/y ø œ ə o u ẽ ã õ z ʃ ʒ ŋ n j w ɥ/), ils ne peuvent pas être retracés jusque dans la protolangue et constituent donc des innovations idioromanes⁹. Le relevé suivant, où les héritages romans ont été marqués par une surbrillance grise, résume ce diagnostic : /i e ε a y ø œ ə ɔ o u ẽ ã õ p b t d k g f v s z ʃ ʒ ʁ l m n ŋ n j w ɥ/.

3 Morphologie

L'appartenance d'une langue à une famille ou branche linguistique se manifeste avec une prégnance particulière dans le domaine de la morphologie, qui constitue « ce qu'il y a de plus stable dans la langue » (Meillet 1925, 22). En bonne méthode, il convient de prendre en compte tant le signifiant que le signifié des morphèmes considérés, le témoignage congruent des deux permettant seul d'établir la continuité génétique entre les protomorphèmes et les morphèmes de la langue en question (Meillet 1925, 22-29 ; Fox 1995, 100-101).

3.1 Morphologie flexionnelle : le verbe

3.1.1 Introduction

Détailler la romanité de la morphologie flexionnelle pour l'ensemble des parties du discours nous aurait menés trop loin, aussi ai-je décidé de concentrer l'exposé sur le système verbal (cf. Rainer 2004, 1702-1704), particulièrement riche, en me focalisant plus particulièrement sur les mots-formes du paradigme flexionnel, en excluant donc les syntagmes qui forment les unités des temps composés. À l'intérieur des mots-formes, je ne considère que les morphèmes flexionnels, en faisant abstraction des radicaux et des thèmes. J'emprunte la

description du sous-système ainsi délimité de la morphologie flexionnelle du français commun contemporain à Bonami (2021, 142), qui la fournit très commodément – qui plus est dans sa réalisation orale, seule véritablement pertinente pour notre propos – sous la forme d'un tableau regroupant les suffixes flexionnels (ou désinences) des trois groupes de conjugaison habituellement distingués du français (I : type *laver* ; II : type *finir* ; III : types *dormir*, *battre* et *voir*)¹⁰ :

Tableau 1. Désinences des formes verbales simples (adapté de Bonami 2021, 142).

Infinitif	/-'e/ ~ /-'ε/				
Part. présent	/-'ã/				
Part. passé	/-'e/ ~ -∅				
	Présent	Imparfait	Futur	Conditionnel	Passé simple
Impératif	-∅ /-'š/ /-'e/	–	–	–	–
Indicatif	-∅	/-'ε/	/-(ə)'κε/	/-(ə)'κε/	/-'ε/ ~ -∅
	-∅	/-'ε/	/-(ə)'κa/	/-(ə)'κε/	/-'a/ ~ -∅
	-∅	/-'ε/	/-(ə)'κa/	/-(ə)'κε/	/-'a/ ~ -∅
	/-'š/	/-'jš/	/-(ə)'κš/	/-(ə)'κjš/	/-'(a)m/
	/-'e/	/-'je/	/-(ə)'κε/	/-(ə)'kje/	/-'(a)t/
	-∅	/-'ε/	/-(ə)'κš/	/-(ə)'κε/	/-'(ε)κ/
Subjonctif	-∅	/-'(a)s/	–	–	–
	-∅	/-'(a)s/	–	–	–
	-∅	/-'a/ ~ -∅	–	–	–
	/-'jš/	/-(a)'sjš/	–	–	–
	/-'je/	/-(a)'sje/	–	–	–
	-∅	/-'(a)s/	–	–	–

Dans ce qui suit, je décomposerai ce tableau en plusieurs sections pour établir, tiroir verbal après tiroir verbal, en commençant par les items non personnels, la part du paradigme flexionnel ainsi dégagé qui est héritée du protoroman. Le français n'ayant jamais été exposé à une langue de contact dominante comme l'a été, par exemple, l'istroroumain – la variété de roumain parlée par une petite minorité de locuteurs dans la péninsule d'Istrie, dans le nord-ouest de la Croatie –, qui présente des emprunts au croate jusque dans sa morphologie flexionnelle (cf. Kovačec 1971, 104-105 ; 123-130), on s'attend à ce que ses marques flexionnelles non héréditaires constituent exclusivement des innovations internes (idioromanes), même si des emprunts à des formes dialectales (donc intra-diasystémiques) ne peuvent pas être exclus¹¹.

3.1.2 Infinitif

Pour ce qui est du morphème flexionnel de l'infinitif (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 144-145, 148-150, 156-159 ; Fouché 1967², 212-233 ; Lausberg 1976², vol. 2, 176 ; Hall 1983, 49, 72 ; Zink 1989, 165-167 ; Iliescu/Mourin 1991, 289-291 ; Lanly 1995, 68, 170, 282, 329 ; Bazin-Tacchella 2020, 847-852), ses allomorphes sont tous les deux héréditaires (cf. Bazin-Tacchella 2020, 847 : « un système transmis par le latin vulgaire ») :

Tableau 2. Étymologie des allomorphes du suffixe flexionnel de l'infinitif.

Infinitif	/-'e/ < */-'a-re/ ¹² /-'ɛ/ < */-'i-re/ ~ */-'e-re/ ~ */-'e-re/
-----------	--

Tandis que la situation de /-'e/ (< */-'a-re/, cf. /la'v-e/ < */la'β-a-re/) est simple, /-'ɛ/ représente le résultat de la fusion de trois allomorphes protoromans : */-'i-re/ (/fi'ni-ɛ/ < */fi'n-i-re/ ; /dɔʁ'mi-ɛ/ < */dor'm-i-re/), */-'e-re/ (/bat-ɛ/ < */batt-e-re/) et */-'e-re/ (/vwa-ɛ/ < */βi'd-e-re). Fait intéressant, on note que dans le cas de */-'a-re/ > /-'e/, la voyelle thématique de l'étymon, qui, comme son nom l'indique, faisait partie du thème¹³, a été captée par le morphème flexionnel français : on observe un déplacement vers la gauche de la frontière morphémique.

3.1.3 Participe présent

Le morphème flexionnel du participe présent (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 194-195 ; Fouché 1967², 234 ; Lausberg 1976², vol. 2, 198-199 ; Zink 1989, 161-162 ; Iliescu/Mourin 1991, 233-234 ; Lanly 1995, 55-56 ; Bazin-Tacchella 2020, 852-855) relève lui aussi clairement de l'héritage de la protolangue ; c'est un trait tout ce qu'il y a de plus « roman » du français :

Tableau 3. Étymologie du suffixe flexionnel du participe présent.

Part. présent	/-'ã/ < */-'a-nt-e/
---------------	---------------------

Toutefois, le français n'a pas été sans innover, puisqu'il a généralisé /-'ã/ pour tous les groupes de conjugaison : /la'v-ã/ < */la'β-a-nt-e/, mais /fini's-ã/ ~ /dɔʁ'm-ã/ ~ /ba't-ã/ ~ /vwa'j-ã/ ←¹⁴ /la'v-ã/, alors que le témoignage de certains autres parlers romans – le catalan, par exemple, oppose *llavant* 'lavant', *dormint* 'dormant' et *batent* 'battant' – oblige à reconstruire les trois allomorphes */-'a-nt-e/ ~ */-'i-nt-e/ ~ */-'e-nt-e/ pour le protoroman.

3.1.4 Participe passé

Les deux allomorphes qui marquent le participe passé (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 371-375 ; Fouché 1967², 353-363 ; Lausberg 1976², vol. 2, 211-212, 233-234, 248-251, 263 ; Zink 1989, 213-214 ; Iliescu/Mourin 1991, 395-396 ; Lanly 1995, 57-61 ; Bazin-Tacchella 2020, 841-847) sont, eux aussi, héréditaires :

Tableau 4. Étymologie des allomorphes du suffixe flexionnel du participe passé.

Part. passé	/-'e/ < */-'a-t-u/ -Ø < */-'i-t-u/ ~ */-'u-t-u/
-------------	--

L'allomorphe /-'e/ (< */-'a-t-u/) caractérise les verbes du premier groupe (/la'v-e/ < */la'β-a-t-u/), l'allomorphe -Ø (< */-'i-t-u/ ~ */-'u-t-u/) frappant les verbes des deux autres groupes : /fi'ni-Ø/ (< */fi'n-i-t-u/), /dɔʁ'mi-Ø/ (< */dor'm-i-t-u/), /ba'ty-Ø/ (< */bat't-u-t-u/), /vy-Ø/ (< */βi'd-u-t-u/). Comme pour l'infinitif, cette allomorphie peut être mise en relation avec un traitement divergent de la voyelle thématique des étymons, qui, pour les verbes du premier groupe, passe à droite de la frontière morphémique et fait dorénavant partie du morphème flexionnel.

3.1.5 Impératif

Concernant l'impératif (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 192-193 ; Fouché 1967², 208-212 ; Lausberg 1976², vol. 2, 192-193 ; Hall 1983, 68-69 ; Zink 1989, 145-149 ; Iliescu/Mourin 1991, 164-167 ; Lanly 1995, 52-54, 284, 330 ; Bazin-Tacchella 2020, 775-777), la situation est quelque peu contrastée :

Tableau 5 Étymologie des suffixes flexionnels de l'impératif.

Impératif	-Ø < */-a/ ~ */-sk-e/ ~ */-i/ ~ */-e/ /-'ɔ̃/ ← IND. PRES.4 /-'e/ ← IND. PRES.5
-----------	--

P2. – La marque -Ø de l'impératif de la deuxième personne est sans aucun doute héritée de la protolangue : elle représente le résultat de la fusion, suite à la chute des voyelles finales, des allomorphes */-a/, */-e/ et */-i/ : /'lav-Ø/ < */'laβ-a/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-e/¹⁵ ; /'dɔʁ-Ø/ < afr. /'dɔʁm-Ø/¹⁶ < */'dɔrm-i/ ; /'ba-Ø/ < */'batt-e/ ; /'vwa-Ø/ < */'βid-e/.

P4. – À l'opposé, le morphème flexionnel de l'impératif de la quatrième personne constitue clairement une innovation : /la'v-ɔ̃/, /fini's-ɔ̃/, /dɔʁ'm-ɔ̃/, /ba't-ɔ̃/ et /vwa'j-ɔ̃/ trouvent leur origine dans les formes de la quatrième personne de l'indicatif présent. Précisons qu'il s'agit bien là d'une innovation française (idioromane) et non pas d'une innovation déjà protoromane, certains parlers romans ayant opté pour les marques de la quatrième personne du subjonctif présent, ainsi le portugais, qui a *lavamos* '(nous) lavons', mais *lavemos* '(que nous) lavions' et *lavemos !* 'lavons !' ; *dormimos* '(nous) dormons', mais *durmamos* '(que nous) dormions' et *durmamos !* 'dormons !' ; enfin *batemos* '(nous) battons', mais *batamos* '(que nous) battions' et *batamos !* 'battons !'.

P5. – Quant à l'étymologie de la marque de l'impératif de la cinquième personne, elle est discutée : tandis que Fouché (1967², 208) opte pour une explication sémantico-phonétique (« *cantate* est devenu **cantates* dans le latin de la Gaule, l's étant senti comme caractéristique de la 2^e pers. plur. ») et défend donc implicitement l'hypothèse héréditaire, la majorité des auteurs, et dernièrement Bazin-Tacchella (2020, 775), partent du principe qu'il s'agit d'une forme analogique, reprise à celle de la cinquième personne de l'indicatif présent. Si je fais mienne cette dernière hypothèse, c'est qu'elle s'articule bien avec le reste du tableau roman : en effet, les items qui occupent ces deux places dans le paradigme verbal se sont souvent influencés mutuellement (cf. Lausberg 1976², vol. 2, 192-193). Inversement, il est exclu de projeter sur le protoroman l'alignement de la forme de la cinquième personne de l'impératif sur celle de la cinquième personne de l'indicatif présent, plusieurs idiomes romans distinguant formellement les deux modes, ainsi l'espagnol (standard)¹⁷ : *laváis* '(vous) lavez' vs. *¡ lavad !* 'lavez !', *finís* '(vous) finissez' vs. *¡ finid !* 'finissez !' (archaïsme lexical), *veis* '(vous) voyez' vs. *¡ ved !* 'voyez !'.

3.1.6 Indicatif présent

Passons maintenant à l'indicatif. La situation de l'indicatif présent (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 161-181 ; Fouché 1967², 181-195 ; Lausberg 1976², vol. 2, 188-190, 228-231, 234-237, 256-258 ; Hall 1983, 51-54 ; Zink 1989, 145-149 ; Iliescu/Mourin 1991, 150-151 ; Lanly 1995, 13-22, 68, 170, 282-283, 329 ; Bazin-Tacchella 2020, 748-753) se laisse synthétiser ainsi :

Tableau 6. Étymologie des suffixes flexionnels de l'indicatif présent.

Indicatif présent	-Ø < */-o/ ~ */-e-o/
	-Ø < */-a-s/ ~ */-i-s/ ~ */-e-s/
	-Ø < */-a-t/ ~ */-i-t/ ~ */-e-t/
	/-'ʒ/ ← afr. /'s-ʒs/IND. PRES. 4 'être' ou ← afr. dialectal /-'ʒ/ (< */-'a-mus/)
	/-'e/ < */-'a-tis/
	-Ø < */-a-nt/ ~ */-u-nt/ ~ */-e-nt/

Les suffixes flexionnels des trois premières personnes sont héréditaires :

P1. - /'lav-Ø/ < */'laβ-o/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-o/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-o/ (< */'dɔrm-jo/); /'ba-Ø/ < */'batt-o/ ; /'vwa-Ø/ < */'βɪd-e-o/.

P2. - /'lav-Ø/ < */'laβ-a-s/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-i-s/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-i-s/ ; /'ba-Ø/ < */'batt-e-s/ ; /'vwa-Ø/ < */'βɪd-e-s/.

P3. - /'lav-Ø/ < */'laβ-a-t/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-i-t/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-i-t/ ; /'ba-Ø/ < */'batt-e-t/ ; /'vwa-Ø/ < */'βɪd-e-t/.

P4. - À la différence de ses langues sœurs (ainsi sard. *labamus*, *dormimus*, *battemus*¹⁸), le français n'a pas maintenu l'allomorphie */-'a-mus/ ~ */-'i-mus/ ~ */-'e-mus/ du protoroman, mais a généralisé la désinence /-'ʒ/, non étymologique. L'explication de ce phénomène est discutée : il pourrait s'agir d'une extension analogique à partir d'afr. *sons*_{IND. PRES. 4} (< */'s-omus/), mot-forme pourtant évincé par *sommes* (Fouché 1967², 189-192), ou bien d'un traitement dialectal de protorom. */-'a-mus/, et donc d'un emprunt interne (Zink 1989, 147). Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un trait innovant et individualisant du français, qui réduit en quelque sorte sa « romanité ».

P5. - Là aussi, le français se montre original par rapport aux autres parlers romans, mais le suffixe flexionnel /-'e/ est bien héréditaire : il remonte au type afr. /-'ets/ < protorom. */-'a-tis/ de la première conjugaison (par exemple /la'v-e/ < /la'v-ets/ < */'laβ-a-tis/). L'innovation réside dans le fait que le marqueur de la première conjugaison a été généralisé à l'ensemble des types flexionnels (/fini's-e/, /dɔʁ'm-e/, /vwa'j-e/), là où une langue romane plus conservatrice (sur ce point) comme l'italien distingue entre *lavate*, *dormite* et *vedete*. De plus, à l'intérieur de la première conjugaison, l'allomorphe afr. /-'jets/, qui remonte à */-'j-a-tis/ (thème se terminant par une palatale + */-'a-tis/, ainsi dans *mangiez*_{ind. prés. 5} < */'mandu'k-a-tis/)¹⁹, a été évincé par afr. /-'ets/ et s'est spécialisé comme marque du tiroir subjonctif (cf. ci-dessous 3.1.11).

P6. - Le marqueur de la sixième personne, en revanche, est de nouveau entièrement hédéritaire : /'lav-Ø/ < */'laβ-ant/ ; /fi'nis-Ø/ < */fi'ni-sk-unt/ ; /'dɔʁm-Ø/ < */'dɔrm-unt/ ; /'bat-Ø/ < */'batt-unt/ ; /'vwa-Ø/ < */'βɪd-ent/.

3.1.7 Indicatif imparfait

Sur les six cases de l'indicatif imparfait du français moderne (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 282-294 ; Fouché 1967², 235-243 ; Lausberg 1976², vol. 2, 194-196, 232-233, 239, 259-260 ; Hall 1983, 58-60, 62, 70 ; Zink 1989, 172-177 ; Iliescu/Mourin 1991, 199-229 ; Lanly 1995, 23-24, 170-171, 283, 329 ; Bazin-Tacchella 2020, 777-789), cinq représentent des héritages de la protolangue. Si on se place du point de vue de l'ancien français, cela vaut même pour la sixième ; selon la formule de Bazin-Tacchella (2020, 777), « l'imparfait de l'indicatif est un tiroir héréditaire » :

Tableau 7. Étymologie des suffixes flexionnels de l'indicatif imparfait.

Indicatif imparfait	/-'ε/ < */-'e-am/
	/-'ε/ < */-'e-as/
	/-'ε/ < */-'e-at/
	/-'jɔ̃/ ← afr. /-'jɛ̃/ (< */-e-'amus/) x /-'ɔ̃/ind. prés. 4
	/-'je/ < */-'e-'atis/
	/-'ε/ < */-'e-ant/

P4. – C'est donc sur la quatrième personne que l'originalité du français se concentre principalement : la désinence /-'jɔ̃/ constitue le résultat d'un croisement entre afr. /-'jɛ̃/, le continuatueur régulier de */-e-'amus/, et le suffixe flexionnel de la quatrième personne de l'indicatif présent /-'ɔ̃/, marque pour ainsi dire « par excellence » de la quatrième personne.

P1-6. – Mais même au-delà de cette case isolée, le français n'a pas été sans innover, car il a généralisé, suite à l'unification des paradigmes dans les dialectes centraux de l'ancien français qui s'est propagée à l'ensemble de ses variétés, les désinences du type flexionnel III (*dormir, battre, voir*) à l'ensemble des types. Cet alignement différencie le français, par exemple, du portugais, qui oppose deux types : *lavava*_{ind. impf. 1} (< */la'β-a-ba-m/) et *dormia*_{ind. impf. 1} (< */dor'm-e-a-m/ < */dorm-'je-ba-m/) ~ *batiā*_{ind. impf. 1} (*bat't-e-ba-m/), ou du frioulan, qui oppose même trois types : *lavavis*_{ind. impf. 2} (*la'β-a-ba-s/), *durmivis*_{ind. impf. 2} (< */dor'm-i-ba-s/²⁰ < */dorm-'je-ba-s/) et *batevis*_{ind. impf. 2} (< */bat't-e-ba-s/). On a donc /dɔʁ'm-ε/ind. impf. 1 < */dor'm-e-am/ (< */dorm-'je-ba-m/), /dɔʁ'm-ε/ind. impf. 2 < */dor'm-e-a-s/ (< */dorm-'je-ba-s/), /dɔʁ'm-ε/ind. impf. 3 < */dor'm-e-a-t/ (< */dorm-'je-ba-t/), /dɔʁ'm-jɔ̃/ind. impf. 4 < */dorm-e-'a-mus/ (< */dorm-e-'ba-mus/), /dɔʁ'm-je/ind. impf. 5 < */dorm-e-'a-tis/ (< */dorm-e-'ba-tis/) et /dɔʁ'm-ε/ind. impf. 6 < */dor'm-e-a-nt/ (< */dorm-'je-ba-nt/).

3.1.8 Futur simple

Comme l'italien, certains dialectes du romanche (bas-engadinois, haut-engadinois et surmiran), l'occitan, le gascon, le catalan, l'espagnol et le portugais, le français tire son paradigme du futur simple de l'univerbation, intervenue à époque protoromane (plus précisément en protoroman italo-occidental)²¹, d'une paraphrase de type *cantare habeo* '(j)'ai à chanter' (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 361-364 ; Fouché 1967², 388-411 ; Lausberg 1976², vol. 2, 216-218, 234, 252, 264 ; Hall 1983, 48 ; Zink 1989, 177-186 ; Iliescu/Mourin 1991, 249-285 ; Lanly 1995, 25-29, 171, 283, 329 ; Bazin-Tacchella 2020, 789-810). Les suffixes du tiroir du futur sont majoritairement hérités de la protolangue :

Tableau 8. Étymologie des allomorphes des suffixes flexionnels du futur simple.

Futur simple	/-(ə)'ɛʁ/ < */-a-'r-ajo/ (< */-a-'r-abeo/)	/-'ɛʁ/ < */-'r-ajo/ (< */-'r-abeo/)
	/-(ə)'ɛʁ/ < */-a-'r-as/ (< */-'a-r-as/ ²² < */-'a-r-abetes/)	/-'ɛʁ/ < */-'r-as/ (< */-'r-as/ < */-'r-abetes/)
	/-(ə)'ɛʁ/ < */-a-'r-at/ (< */-'a-r-at/ < */-'a-r-abet/)	/-'ɛʁ/ < */-'r-at/ (*/-'r-at/ < */-'r-abet/)
	/-(ə)'ɛʁ/ ← afr. */-(ə)'rɛs/ (< */-a-'r-emus/ < */-a-r-a'bemus/) x /-'ɔ̃/ind. prés. 4	/-'ɛʁ/ ← afr. */-'rɛs/ (< */-'r-emus/ < */-r-a'bemus/)
	/-(ə)'ɛʁ/ < */-a-'r-etis/ (< */-a-r-a'betis/)	/-'ɛʁ/ < */-'r-etis/ (< */-r-a'betis/)
	/-(ə)'ɛʁ/ < */-a-'r-unt/ (< */-'a-r-unt/ < */-'a-r-abunt/)	/-'ɛʁ/ < */-'r-unt/ (*/-'r-unt/ < */-'r-abunt/)

P1. – /lav-(ə)'βε/ < */laβ-a-'r-ajo/ ; /fini-'βε/ < */fini-'r-ajo/ ; /dɔ̃mi-'βε/ < */dormi-'r-ajo/ ; /ba't-βε/ < */batte-'r-ajo/ ; /ve-'βε/ < */βide-'r-ajo/.

P2. – /lav-(ə)'βα/ < */laβ-a-'r-as/ ; /fini-'βα/ < */fini-'r-as/ ; /dɔ̃mi-'βα/ < */dormi-'r-as/ ; /ba't-βα/ < */batte-'r-as/ ; /ve-'βα/ < */βide-'r-as/.

P3. – /lav-(ə)'βα/ < */laβ-a-'r-at/ ; /fini-'βα/ < */fini-'r-at/ ; /dɔ̃mi-'βα/ < */dormi-'r-at/ ; /ba't-βα/ < */batte-'r-at/ ; /ve-'βα/ < */βide-'r-at/.

P4. – Contrairement à ses langues sœurs, comme l'occitan, qui a *lavarem* ~ *finirem* ~ *dormirem* ~ *batrem* ~ *veirem*, le marqueur de la quatrième personne ne remonte pas régulièrement à */(-a)'r-emus/, qui aurait abouti à afr. *(e)reins, non attesté, mais représente un croisement entre la forme */(-ə)'rē/ attendue et le marqueur iconique de la quatrième personne /-'ɔ̃/ (cf. ci-dessus 3.1.7). Il s'agit là de la seule case du futur qui constitue à l'évidence une innovation française.

P5. – /lav-(ə)'βε/ < */laβ-a-'r-etis/ ; /fini-'βε/ < */fini-'r-etis/ ; /dɔ̃mi-'βε/ < */dormi-'r-etis/ ; /ba't-βε/ < */batte-'r-etis/ ; /ve-'βε/ < */βide-'r-etis/.

P6. – Le suffixe flexionnel de la sixième personne est, lui aussi, héréditaire : /lav-(ə)'βɔ̃/ < */laβ-a-'r-unt/ ; /fini-'βɔ̃/ < */fini-'r-unt/ ; /dɔ̃mi-'βɔ̃/ < */dormi-'r-unt/ ; /bat-'βɔ̃/ < */batte-'r-unt/ ; /ve-'βɔ̃/ < */βide-'r-unt/. Toutefois, */(-a)'r-unt/ représente un prototype secondaire « hérité » du type */'ab-unt/ind. prés. 3 'avoir', continué non seulement par fr. *ont* (Fouché 1967², 432), mais aussi, par exemple, par roum. *au* (cf. Sala 1976, 208), du type plus ancien */-'(a)r-ant/, continué par exemple en espagnol (*lavarán, finirán* [archaïsme], *dormirán, verán*).

3.1.9 Conditionnel présent

Le tiroir du conditionnel présent tire son origine de l'univerbation d'un tour parallèle à celui du futur simple, *cantare habebam* '(j)'avais à chanter', datable de même de l'époque du protoroman italo-occidental (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 364-366 ; Fouché 1967², 388-412 ; Lausberg 1976², vol. 2, 219 ; Zink 1989, 177-187 ; Iliescu-Mourin 1991, 249-285 ; Lanly 1995, 26, 29, 171, 283, 329 ; Bazin-Tacchella 2020, 789-810). Comme pour le futur, les suffixes du tiroir du conditionnel présent en grande partie des héritages du protoroman :

Tableau 9. Étymologie des allomorphes des suffixes flexionnels du conditionnel présent.

Conditionnel présent	/-(ə)'βε/ < */-a-'r- ea / (< */-a-'r-eba/)	/-'βε/ < */-'r- ea / (< */-'r-eba/)
	/-(ə)'βε/ < */-a-'r- eas / (< */-a-'r-ebas/)	/-'βε/ < */-'r- eas / (< */-'r-ebas/)
	/-(ə)'βε/ < */-a-'r- eat / (< */-a-'r-ebat/)	/-'βε/ < */-'r- eat / (< */-'r-ebat/)
	/-(ə)'βjɔ̃/ ← afr. */-(ə)'rjēs/ (< */-a-r-e'amus/ < */-a-r-e'bamus/) x /-'ɔ̃/ind. prés. 4	/-'βjɔ̃/ ← afr. */-'rjēs/ (< */-r-e'amus/ < */-r-e'bamus/) x /-'ɔ̃/ind. prés. 4
	/-(ə)'βje/ < */-a-r-e' atis / (< */-a-r-e'batis/)	/-'βje/ < */-'r-e' atis / (< */-r-e'batis/)
	/-(ə)'βε/ < */-a-'r- eant / (< */-a-'r-ebant/)	/-'βε/ < */-'r- eant / (< */-'r-ebant/)

P1. – /lav-(ə)'βε/ < */laβ-a-'r-**ea**/ ; /fini-'βε/ < */fini-'r-**ea**/ ; /dɔ̃mi-'βε/ < */dormi-'r-**ea**/ ; /ba't-βε/ < */batte-'r-**ea**/ ; /ve-'βε/ < */βide-'r-**ea**/.

P2. – /lav-(ə)'βα/ < */laβ-a-'r-**eas**/ ; /fini-'βα/ < */fini-'r-**eas**/ ; /dɔ̃mi-'βα/ < */dormi-'r-**eas**/ ; /ba't-βα/ < */batte-'r-**eas**/ ; /ve-'βα/ < */βide-'r-**eas**/.

P3. – /lav-(ə)'**ʁa**/ < */laβ-a-'r-eat/ ; /fini-'**ʁa**/ < */fini-'r-eat/ ; /dɔʁmi-'**ʁa**/ < */dormi-'r-eat/ ; /ba't-**ʁa**/ < */batte-'r-eat/ ; /ve-'**ʁa**/ < */βide-'r-eat/.

P4. – Comme pour le futur, le suffixe de la quatrième personne ne remonte pas régulièrement à l'ancêtre commun */(a-)r-e'amus/, que d'autres langues romanes, ainsi l'occitan (qui a *lavariam*, *finiriam*, *dormiriam*, *batriam*, *veiriam*), de même que l'ancien français (qui atteste *-[i]iens*), incitent à reconstruire. La marque /-(ə)'**ʁjɔ̃**/ manifeste au contraire l'influence analogique de la forme anormale /-'**ɔ̃**/ du présent (cf. ci-dessus 3.1.6), indice iconique de la quatrième personne.

P5. – /lav-(ə)'**ʁje**/ < */laβ-a-r-e'atis/ ; /fini-'**ʁje**/ < */fini-r-e'atis/ ; /dɔʁmi-'**ʁje**/ < */dormi-r-e'atis/ ; /ba't-**ʁje**/ < */batte-r-e'atis/ ; /ve-'**ʁje**/ < */βide-r-e'atis/.

P6. – /lav-(ə)'**ʁɛ**/ < */laβ-a-'r-eant/ ; /fini-'**ʁɛ**/ < */fini-'r-eant/ ; /dɔʁmi-'**ʁɛ**/ < */dormi-'r-eant/ ; /bat-'**ʁɛ**/ < */batte-'r-eant/ ; /ve-'**ʁɛ**/ < */βide-'r-eant/.

3.1.10 Passé simple

L'ensemble des morphèmes flexionnels du passé simple est héréditaire (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 297-340 ; Fouché 1967², 245-337 ; Lausberg 1976², vol. 2, 204-205, 233-234, 240-248 ; Hall 1983, 82-85 ; Zink 1989, 187-206 ; Iliescu/Mourin 1991, 328-330, 350-354 ; Lanly 1995, 30-44, 172, 283, 329-330 ; Bazin-Tacchella 2020, 810-828).

Tableau 10. Étymologie des allomorphes des suffixes flexionnels du passé simple.

Passé simple	/-' ɛ / < */-'a-i/ /-' a / < */-'a-sti/ /-' a / < */-'a-t/ /-' am / < */-'a-mmus/ /-' at / < */-'a-stis/ /-' ɛʁ / < */-'a-runt/	- Ø < */-'i/ - Ø < */-'sti/ - Ø < */-'t/ /-' m / < */-'mmus/ ~ */-'mus/ /-' t / < */-'stis/ /-' ɛʁ / < */-'runt/
--------------	--	---

P1. – /la'v-**ɛ**/ < */la'β-a-i/ ; /fi'ni-**Ø**/ < */fi'n-i-i/ ; /dɔʁ' mi-**Ø**/ < */dɔʁ'm-i-i/ ; /'vi-**Ø**/ < */βid-i²³/.

P2. – /la'v-a/ < */la'β-a-sti/ ; /fi'ni-**Ø**/ < */fi'n-i-sti/ ; /dɔʁ' mi-**Ø**/ < */dɔʁ'm-i-sti/ ; /'vi-**Ø**/ < */βi'd-i-sti/.

P3. – /la'v-a/ < */la'β-a-t/ ; /fi'ni-**Ø**/ < */fi'n-i-it/ ; /dɔʁ' mi-**Ø**/ < */dɔʁ'm-i-it/ ; /'vi-**Ø**/ < */βid-i-t/.

P4. – /la'v-am/ < */la'β-a-mmus/ ; /fi'ni-m/ < */fi'n-i-mmus/ ; /dɔʁ' mi-m/ < */dɔʁ'm-i-mmus/ ; /'vi-m/ < */βi'd-i-mus/.

P5. – /la'v-at/ < */la'β-a-stis/ ; /fi'ni-t/ < */fi'n-i-stis/ ; /dɔʁ' mi-t/ < */dɔʁ'm-i-stis/ ; /'vi-t/ < */βi'd-i-stis/.

P6. – /la'v-**ɛʁ**/ < */la'β-a-runt/ ; /fi'ni-**ɛʁ**/ < */fi'n-i-runt/ ; /dɔʁ' mi-**ɛʁ**/ < */dɔʁ'm-i-runt/ ; /'vi-**ɛʁ**/ < */βid-e-runt/.

3.1.11 Subjonctif présent

Passons maintenant au mode subjonctif, à commencer par le subjonctif présent (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 182, 186-187 ; Fouché 1967², 199-208 ; Lausberg 1976², vol. 2, 191-192, 232, 238, 258-259 ; Hall 1983, 63-67, 70 ; Zink 1989, 145-151 ; Iliescu/Mourin 1991 151-164 ; Lanly 1995, 45-47, 172, 283, 330 ; Bazin-Tacchella 2020, 767-775), dont le tiroir se présente ainsi :

Tableau 11. Étymologie des suffixes flexionnels du subjonctif présent.

Subjonctif présent	<p>-Ø < */-e/ ~ */-a/ ~ */-ea/ -Ø < */-e-s/ ~ */-a-s/ ~ */-ea-s/ -Ø < */-e-t/ ~ */-a-t/ ~ */-ea-t/ /-jɔ̃/ < ← afr. /-jēs/ subj. prés. 4 (< */-j-a-mus/) x /-ʒ/ subj. prés. 4 (< /-ʒ/ ind. prés. 4) /-je/ < */-j-a-tis/ -Ø < */-e-nt/ ~ */-a-nt/ ~ */-ea-nt/</p>
--------------------	--

Les suffixes flexionnels des trois premières personnes sont héréditaires :

P1. – /'lav-Ø/ < */'laβ-e/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-a/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-a/ (< */'dɔrm-ja/); /'ba-Ø/ < */'batt-a/ ; /'vwa-Ø/ < */'βid-ea/.

P2. – /'lav-Ø/ < */'laβ-e-s/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-a-s/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-a-s/ (< */'dɔrm-ja-s/); /'ba-Ø/ < */'batt-a-s/ ; /'vwa-Ø/ < */'βid-ea-s/.

P3. – /'lav-Ø/ < */'laβ-e-t/ ; /fi'ni-Ø/ < */fi'ni-sk-a-t/ ; /'dɔʁ-Ø/ < */'dɔrm-a-t/ (< */'dɔrm-ja-t/); /'ba-Ø/ < */'batt-a-t/ ; /'vwa-Ø/ < */'βid-ea-t/.

P4. – À la différence d'une langue comme l'espagnol (qui a *lavemos*, *finamos* [archaïsme], *durmamos*, *veamos*), il n'y a pas de trace, en français, de la proto-allomorphie */-e-mus/ ~ */-a-mus/ : la désinence /-jɔ̃/, non étymologique, s'y est généralisée. Cette dernière s'explique comme un croisement d'afr. /-jēs/ subj. prés. 4, le continuateur régulier de */-j-a-mus/, c'est-à-dire */-a-mus/ en combinaison avec un thème se terminant par une palatale (ainsi dans *faciens* subj. prés. 4 < */fak'j-a-mus/), et afr. /-ʒ/ subj. prés. 4, son allomorphe « importé » de l'indicatif présent. Le phonème /j/, qui fait initialement partie du thème – Hall (1983, 57) parle de la « root-extension /-j-/ » – a donc été capté par la désinence. Sur un plan plus systémique, on notera que la quatrième personne a tendance à être irrégulière, comme on a déjà pu le constater pour l'indicatif présent, l'indicatif imparfait, le futur simple et le conditionnel.

P5. – Ici le suffixe flexionnel est bien héréditaire, mais seulement dans les verbes remontant à un étymon dont le thème se termine par une palatale : /-je/ constitue le continuateur régulier d'afr. /-jets/ subj. prés. 5, qui remonte à son tour à */-j-a-tis/ (ainsi dans *faciez* subj. prés. 5 < */fak'j-a-tis/). Le français a innové en généralisant la marque /-je/ à tous les verbes, quelles que soient leurs propriétés phonologiques (et quel que soit leur type flexionnel). Pour ce qui est de l'allomorphe /-ets/ (< thème sans palatale + */-a-tis/) d'afr. /-jets/, il a disparu du tiroir du subjonctif présent au profit du tiroir de l'indicatif présent (cf. ci-dessus 3.1.6)²⁴ ; pour sa part, afr. */-ejts/ (< */-e-tis/) n'est pas attesté. On notera que, comme pour la quatrième personne, le phonème /j/, originellement thématique (et même « lexicalement » thématique), a été capté par le suffixe flexionnel, ce qui a donné lieu à un micro-système (P4 et P5) au sein duquel /j/ dénote le subjonctif. On peut y voir le résultat du mécanisme que Lass (1990) a décrit sous le terme *exaptation* (« recyclage sémantisant »), c'est-à-dire « the opportunistic co-optation of a feature whose origin is unrelated or only marginally related to its later use » (ibid. 80).

P6. – Le marqueur de la sixième personne, en revanche, est de nouveau entièrement héréditaire : /'lav-Ø/ < */'laβ-e-nt/ ; /fi'nis-Ø/ < */fi'ni-sk-a-nt/ ; /'dɔʁm-Ø/ < */'dɔrm-a-nt/ (< */'dɔrm-ja-nt/); /'bat-Ø/ < */'batt-a-nt/ ; /'vwa-Ø/ < */'βid-ea-nt/.

3.1.12 Subjonctif imparfait

L'étymologie des morphèmes flexionnels du subjonctif imparfait (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 347-353 ; Fouché 1967², 339-352 ; Lausberg 1976², vol. 2, 209, 263 ; Hall 1983, 88, 95-99 ; Zink 1989, 206-213 ; Iliescu/Mourin 1991, 363-381 ; Lanly 1995, 48-51, 172, 283, 330 ; Bazin-Tacchella 2020, 828-835) se présente ainsi :

Tableau 12. Étymologie des suffixes flexionnels du subjonctif imparfait.

Subjonctif imparfait	<i>/- 'as/ < */- 'a-sse/</i>	<i>/- 's/ < */- 'sse/</i>
	<i>/- 'as/ < */- 'a-sses/</i>	<i>/- 's/ < */- 'sses/</i>
	<i>/- 'a/ < */- 'a-sset/</i>	<i>-Ø < */- 'sset/</i>
	<i>/-a' sjō/ ← afr. /-i' sjō/ x</i>	<i>/- 'sjō/ ← afr. /- 'sjēs/ subj. p. 4 x</i>
	<i>/-a-/ (P1-3, 6)</i>	<i>/- 'sō/ subj. p. 4</i>
	<i>/-a' sje/ ← afr. /-i' sje/ x</i>	<i>/- 'sje/ < ← afr. /-sejts-/ subj. p. 5 (< */-s' setis/) x afr. /- 'jets/ subj. prés. 5</i>
	<i>/-a-/ (P1-3, 6)</i>	
	<i>/- 'as/ < */- 'a-ssent/</i>	<i>/- 's/ < */- 'ssent/</i>

Les désinences des trois premières personnes représentent des héritages :

P1. – /la'v-as/ < *la'β-a-sse/ ; /fi'ni-s/ < *fi'n-i-sse/ ; /dɔʁ'mi-s/ < *dɔr'm-i-sse/ ; /vi-s/ < *βi'd-i-sse/.

P2. – /la'v-as/ < *la'β-a-sses/ ; /fi'ni-s/ < *fi'n-i-sses/ ; /dɔʁ'mi-s/ < *dɔr'm-i-sses/ ; /vi-s/ < *βi'd-i-sses/.

P3. – /la'v-a/ < *la'β-a-sset/ ; /fi'ni-Ø/ < *fi'n-i-sset/ ; /dɔʁ'mi-Ø/ < *dɔr'm-i-sset/ ; /vi-Ø/ < *βi'd-i-sset/.

En revanche, les suffixes flexionnels des quatrième et cinquième personnes constituent des innovations françaises.

P4. – Pour la quatrième personne, il est plus simple de commencer par l'allomorphe /- 'sjō/, qui frappe les verbes des types II (/fɪni-'sjō/) et III (/dɔʁmi-'sjō/, /vi-'sjō/). La désinence /- 'sjō/ est le résultat d'un croisement entre deux allomorphes de l'ancienne langue, afr. /- 'sjēs/ subj. p. 4 (qui se décompose en /-s-/ 'subj. p.' + afr. /- 'jēs/ subj. prés. 4) et afr. /- 'sō/ subj. p. 4 (qui se décompose en /-s-/ 'subj. P.' + afr. /- 'ō/ subj. prés. 4 ou /- 'ō/ 'P4', marque iconique mentionnée ci-dessus 3.1.8). Pour ce qui est de l'allomorphe /-a' sjō/, qui frappe les verbes du type I (ainsi /lav-a' sjō/), son /-a-/ n'est pas étymologique : en ancien français, on a *lavissiens* et *lavissons*. Je suis Lausberg (1976², vol. 2, 209), Zink (1989, 209), Lanly (1995, 48 n. 1) et Bazin-Tacchella (2020, 829) [« peut-être »] pour voir dans ces formes en /-i-/ le résultat d'un alignement sur les marques des types flexionnels où /-i-/ est régulier²⁵. En tout état de cause, /-a-/ s'explique comme le résultat d'un réaligement avec les désinences de la première, de la deuxième, de la troisième et de la sixième personne.

P5. – L'allomorphe /- 'sje/ des verbes des types II et III s'analyse comme le continuateur du croisement entre le suffixe héréditaire afr. /-sejts-/ subj. p. 5 (< */-s' setis/) et le suffixe de la cinquième personne du subjonctif présent afr. /- 'jets/. Quant à /-a-/ dans /-a' sje/, son origine est la même que celle constatée pour la quatrième personne (alignement avec les P1, P2, P3 et P6).

P6. – Pour ce qui est des deux allomorphes du suffixe flexionnel de la sixième personne, ils sont tout à fait héréditaires : /la'v-as/ < *la'β-a-ssent/ ; /fi'ni-s/ < *fi'n-i-ssent/ ; /dɔʁ'mi-s/ < *dɔr'm-i-ssent/ ; /vi-s/ < *βi'd-i-ssent/.

3.1.13 Synthèse

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus pour les différents tiroirs, le surlignage gris continu marquant un héritage du protoroman pour l'ensemble des verbes, le surlignage gris intermittent, un héritage réduit à une partie des verbes seulement, qu'il

s'agisse de certains types flexionnels ou d'un sous-ensemble de verbes dont le thème présente une particularité phonologique.

Tableau 13. Étymologie des désinences des formes verbales simples.

Infinitif	/-'e/ ~ /-'ɛ/				
Part. présent	/-'ã/				
Part. passé	/-'e/ ~ -Ø				
	Présent	Imparfait	Futur	Conditionnel	Passé simple
Impératif	-Ø /-'ð/ /-'e/	–	–	–	–
Indicatif	-Ø -Ø -Ø /-'ð/ /-'e/ -Ø	/-'ɛ/ /-'ɛ/ /-'ɛ/ /-'jð/ /-'je/ /-'ɛ/	/-(ə)'ɛɛ/ /-(ə)'ɛa/ /-(ə)'ɛa/ /-(ə)'ɛð/ /-(ə)'ɛɛ/ /-(ə)'ɛð/	/-(ə)'ɛɛ/ /-(ə)'ɛɛ/ /-(ə)'ɛɛ/ /-(ə)'ɛjð/ /-(ə)'ɛje/ /-(ə)'ɛɛ/	/-'ɛ/ ~ -Ø /-'a/ ~ -Ø /-'a/ ~ -Ø /-'(a)m/ /-'(a)t/ /-'(ɛ)ɛ/
Subjonctif	-Ø -Ø -Ø /-'jð/ /-'je/ -Ø	/-'(a)s/ /-'(a)s/ /-'a/ ~ -Ø /-(a)'sjð/ /-(a)'sje/ /-'(a)s/	–	–	–

Établir des statistiques à partir d'une enquête si limitée présente, certes, peu d'intérêt. On pourra quand même indiquer, à titre indicatif, que sur les 48 cases considérées, 31 (64%) représentent des héritages pour l'ensemble des verbes, huit (17%) sont partiellement héréditaires, tandis que neuf seulement (19%) constituent des innovations idioromanes (françaises). Au total, 39 héritages sur 48 cases (81%), ce qui est beaucoup : visiblement, c'est dans le domaine de la morphologie flexionnelle que la romanité du français apparaît de façon particulièrement éclatante.

3.2 Morphologie constructionnelle : le substantif

3.2.1 Introduction

Au sein du vaste champ de la morphologie constructionnelle, je me focaliserai, à titre d'exemple, sur la formation des substantifs, pour laquelle le chapitre de Melis et Godard (2021, 377-381) peut constituer un point de départ commode. Les auteurs proposent, sous la forme d'un graphique, une typologie rudimentaire des noms communs du français selon leur mode de formation (figure IV-3, ibid. 378), que je reprends ici sous forme de tableau :

Tableau 14. Typologie des substantifs (adapté de Melis/Godard 2021, 378).

basiques	simples			complexes		de formation atypique		
	dérivés			composés	agglomérés	troncation	siglaison	autres
	← adj.	← s.	← v.					
<i>lion</i>	<i>beauté</i>	<i>laitage</i>	<i>ven-geance</i>	<i>porte-parole</i>	<i>pomme de terre</i>	<i>moto</i>	<i>HLM</i>	<i>roudoudou</i>

Avant de nous poser la question de savoir lesquels des procédés de construction de lexies identifiés dans ce tableau sont hérités de la protolangue, et participent donc en propre

de la romanité du français, une mise en garde importante s'impose. Le chapitre de Melis et Godard ayant une orientation et une finalité exclusivement synchroniques, il conviendra de vérifier, pour chaque item cité, s'il s'agit aussi d'une unité construite au sens diachronique du terme : il est bien évident qu'une lexie que les locuteurs analysent en synchronie comme décomposable peut constituer, de par son étymologie, un héritage ou un emprunt. Pour le formuler dans les termes préconisés par le *Manuel d'étymologie lexicale romane* (Buchi en préparation), tout signe linguistique complexe n'est pas forcément un signe linguistique construit (ou, autrement dit, une morphocréation).

En faisant abstraction des « basiques », comme *lion* s.m. 'grand mammifère carnivore à pelage fauve et à crinière vivant en Afrique et en Asie' (dp. 1100 [*leon*], TLF ; < protorom. */le'on-e/ s.m. 'id.', von Wartburg 1949 in FEW 5, 255b-256b, LEO, -ONE)²⁶, non pertinents dans notre contexte, six catégories de substantifs se dégagent : les dérivés, les composés, les agglomérés, les troncations, les siglaisons et les « autres ». Dans ce qui suit, je parcourrai un à un ces six types de créations internes construites par des procédés morphologiques dégagés par Melis et Godard (2021), en me focalisant sur les sous-types et les exemples qu'ils mentionnent, et dont on peut donc penser qu'ils sont particulièrement représentatifs.

3.2.2 Dérivés

La catégorie des substantifs dérivés se subdivise, d'une part, en déadjectivaux, dénominatifs et déverbaux, de l'autre, en dérivés par suffixation, par préfixation et par conversion. Le tableau ci-dessous reprend les données de Melis/Godard (2021, 378-379) tout en les étymologisant, le surlignage gris marquant les héritages de la protolangue.

Tableau 15. Typologie des substantifs dérivés.

substantifs dérivés		
← adj.	← s.	← v.
dérivés par suffixation		
<p>-aine (<i>dizaine</i> ← <i>dix</i>) < */-'en-a/</p> <p>-esse (<i>richesse</i> ← <i>riche</i>) < */-'itj-a/</p> <p>-eur (<i>hauteur</i> ← <i>haut</i>) < */-'or-e/</p> <p>-té (<i>beauté</i> ← <i>beau</i>) < */-'tat-e/</p>	<p>-ade (<i>colonnade</i> ← <i>colonne</i>) ← occit. <i>-ado</i> ~ it. <i>-ata</i> ~ esp. <i>-ada</i> ~ port. <i>-ada</i></p> <p>-age (<i>laitage</i> ← <i>lait</i>) < */-'atik-u/</p> <p>-ard (<i>thésard</i> ← <i>thèse</i>) ← afrq. */-'hart/</p> <p>-et (<i>jardinnet</i> ← <i>jardin</i>) < */-'itt-u/</p> <p>-ette (<i>fillette</i> ← <i>fille</i>) < */-'itt-a/</p> <p>-ier (<i>bananier</i> ← <i>banane</i>) < */-'arj-u/</p> <p>-isme (<i>marxisme</i> ← <i>Marx</i>) ← lat. <i>-ismus</i></p> <p>-iste (<i>violoniste</i> ← <i>violon</i>) ← lat. <i>-ista</i></p>	<p>-age (<i>lavage</i> ← <i>laver</i>) < */-'atik-u/</p> <p>-aison (<i>terminaison</i> ← <i>terminer</i>) < */-'a'tjon-e/</p> <p>-ation (<i>localisation</i> ← <i>localiser</i>)²⁷ ← lat. <i>-atio</i></p> <p>-ance (<i>vengeance</i> ← <i>venger</i>) < */-'a-nt-j-a/</p> <p>-ement (<i>gouvernement</i> ← <i>gouverner</i>) < */-'a'ment-u/</p> <p>-eur (<i>travailleur</i> ← <i>travailler</i>) < */-'or-e/</p> <p>-oir (<i>parloir</i> ← <i>parler</i>) < */-'orj-u/</p>

dérivés par préfixation		
–	<p>a- (<i>asymétrie</i> ← <i>symétrie</i>) ← lat. <i>a-</i></p> <p>anti- (<i>antibrouillard</i> ← <i>brouillard</i>) ← gr. ἀντί-</p> <p>co- (<i>coexistence</i> ← <i>existence</i>) ← lat. <i>co-</i></p> <p>dys- (<i>dysfonctionnement</i> ← <i>fonctionnement</i>) ← gr. δυσ-²⁸</p> <p>ex- (<i>ex-président</i> ← <i>président</i>)²⁹ ← lat. <i>ex-</i></p> <p>hyper- (<i>hypertension</i> ← <i>tension</i>) ← gr. ὑπερ-</p> <p>hypo- (<i>hypokhâgne</i> ← <i>khâgne</i>) ← gr. ὑπο-</p> <p>mé(s)- (<i>mésentente</i> ← <i>entente</i>) ← afrq. <i>missi-</i></p> <p>non- (<i>non-événement</i> ← <i>événement</i>) ← <i>non</i> adv. ‘(négation)’</p> <p>para- (<i>parachute</i> ← <i>chute</i>) ← it. <i>para-</i></p> <p>pré- (<i>prélavage</i> ← <i>lavage</i>) ← lat. <i>prae-</i></p> <p>super- (<i>supercarburant</i> ← <i>carburant</i>) ← lat. <i>super-</i></p> <p>sur- (<i>surprotection</i> ← <i>protection</i>) ← <i>sur</i> prép. ‘au-dessus (de)’</p> <p>télé- (<i>télécommande</i> ← <i>commande</i>) ← gr. τηλε(ε)-</p>	–
dérivés par conversion		
(<i>bleu</i> s.m. ← <i>bleu</i> adj.)	–	(<i>danse</i> ← <i>danser</i>)

Il apparaît que les suffixes dérivationnels permettant de former un substantif sont très majoritairement (14 sur 19 ou 74%) hérités : cela vaut pour les quatre suffixes déadjectivaux, pour quatre des huit suffixes dénominatifs et pour six des sept suffixes déverbaux. Les cinq suffixes restants représentent des emprunts³⁰ à différentes langues.

Suffixes déadjectivaux :

-aine (*dizaine* ← *dix*) < */-’**en-a**/ (suffixe distributif, cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 492, 593 ; Nyrop 1979 [1936²], 94 ; TLF s.v. *-ain*², *-aine*)

-esse (*richesse* ← *riche*)³¹ < */-’**itj-a**/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 519-520 ; Nyrop 1979 [1936²], 114-115 ; TLF s.v. *-esse*¹ ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1933, 1935-1936)

-eur (*hauteur* ← *haut*) < */-’**or-e**/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 504-505 ; Nyrop 1979 [1936²], 119 ; TLF s.v. *-eur*¹ ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1936-1937)

-té (*beauté* ← *beau*)³² < */-’**tat-e**/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 536-538 ; Nyrop 1979 [1936²], 148 ; TLF s.v. *-té*, *-eté*, *-ité* ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1933, 1936)

Suffixes dénominaux :

-ade (*colonnade* ← *colonne*) est emprunté à occit. *-ado* ~ it. *-ata* ~ esp. *-ada* ~ port. *-ada* (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 527 ; Nyrop 1979 [1936²], 179-180 ; TLF s.v. *-ade*¹)

-age (*laitage* ← *lait*) < */-'**atik-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 521-523 ; Nyrop 1979 [1936²], 87-88 ; TLF s.v. *-age* ; Rainer 2004, 1706 ; Buchi/Chauveau 2015, 1934, 1944)

-ard (*thésard* ← *thèse*)³³ est emprunté à afrq. */-'**hart**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 556-558 ; Nyrop 1979 [1936²], 173-175 ; TLF s.v. *-ard*, *-arde* ; Rainer 2004, 1707)

-et (*jardinnet* ← *jardin*) < */-'**itt-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 548-549 ; Nyrop 1979 [1936²], 115-116 ; TLF s.v. *-et*, *-ette* ; Buchi/Chauveau 2015, 1934)

-ette (*fillette* ← *fille*) < */-'**itt-a**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 548-549 ; Nyrop 1979 [1936²], 117-118 ; TLF s.v. *-et*, *-ette* ; Rainer 2004, 1707 ; Buchi/Chauveau 2015, 1934)

-ier (*bananier* ← *banane*) < */-'**arj-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 507-509 ; Nyrop 1979 [1936²], 127-130 ; TLF s.v. *-ier*, *-ière*, *-er*, *-ère* ; Rainer 2004, 1707 ; Buchi/Chauveau 2015, 1943-1944)

-isme (*marxisme* ← *Marx*) est emprunté à lat. *-ismus* (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 559 ; Nyrop 1979 [1936²], 161-164 ; TLF s.v. *-isme*)

-iste (*violoniste* ← *violon*) est emprunté à lat. *-ista* (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 559-560 ; Nyrop 1979 [1936²], 164-167 ; TLF s.v. *-iste*)

Suffixes déverbaux :

-age (*lavage* ← *laver*) < */-'**atik-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 521-523 ; Nyrop 1979 [1936²], 87-88 ; TLF s.v. *-age* ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1938-1939)

-aison (*terminaison* ← *terminer*) < */-'**a-t-jon-e**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 539-540 ; Nyrop 1979 [1936²], 95 ; TLF s.v. *-aison*, *-ison*, *-oison* ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1937) ; le français a innové dans le sens où l'allomorphie du suffixe a été réduite (cf. aoccit. *donar* → *donazon*, *batre* → *batezon*, *garir* → *garizon*)

-ance (*vengeance* ← *venger*) < */-'**a-nt-j-a**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 555-556 ; Nyrop 1979 [1936²], 96-97 ; TLF s.v. *-ance*, *-ence* ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1938) ; le français a généralisé *-ance* (cf. ci-dessus 3.1.3), à la différence d'it. *speranza* ← *sperare*, *credenza* ← *credere*

-ation (*localisation* ← *localiser*) représente un emprunt à lat. *-atio* (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 539 ; Nyrop 1979 [1936²], 156-157 ; TLF s.v. *-tion*, *-sion* ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1937)

-ement (*gouvernement* ← *gouverner*) < */-'**a-ment-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 488-489 ; Nyrop 1979 [1936²], 111-112 ; TLF s.v. *-ment*¹ ; Rainer 2004, 1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1937)

-eur (*travailleur* ← *travailler*) < */-'**or-e**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 528-531 ; Nyrop 1979 [1936²], 120 ; TLF s.v. *-eur*²/*-euse*, *-(a)teur*/*-(a)trice* ; Rainer 2004, 1707 ; Buchi/Chauveau 2015, 1939)

-oir (*parloir* ← *parler*) < */-'**orj-u**'/ (cf. Meyer-Lübke 1894, vol. 2, 531-534 ; Nyrop 1979 [1936²], 141 ; TLF s.v. *-oir*, *-oire* ; Rainer 2004, 1707-1708 ; Buchi/Chauveau 2015, 1940)

Préfixes :

En revanche, pas un seul des quatorze préfixes pertinents³⁴ de la liste de Melis/Godard (2021) n'est héréditaire : ils sont très majoritairement empruntés, deux d'entre eux constituant des créations internes du français :

a- (*asymétrie* ← *symétrie*) est emprunté à lat. *a-* (cf. TLF s.v. *a*⁻² ; Cottez 1985⁴ s.v. *a-*, *an-*)³⁵

anti- (*antibrouillard* ← *brouillard*) est emprunté à gr. ἀντί- (cf. Nyrop 1979 [1936²], 242 ; TLF s.v. *anti-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *anti*⁻³ ; Rainer 2004, 1706)

co- (*coexistence* ← *existence*) est emprunté à lat. *co-* (cf. Nyrop 1979 [1936²], 243-244 ; TLF s.v. *co(-)*, (*co*, *co-*) ; Cottez 1985⁴ s.v. *co-* ; Rainer 2004, 1706)

dys- (*dysfonctionnement* ← *fonctionnement*) est emprunté à gr. *δυσ-* (cf. TLF s.v. *dys-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *dys-*)

ex- (*ex-président* ← *président*) est emprunté à lat. *ex-* (cf. Nyrop 1979 [1936²], 244 ; TLF s.v. *ex-*³ ; Cottez 1985⁴ s.v. *ex-* ; Rainer 2004, 1706)

hyper- (*hypertension* ← *tension*) est emprunté à gr. *ὑπερ-* (cf. TLF s.v. *hyper-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *hyper-*², *hyper-*³)

hypo- (*hypokhâgne* ← *khâgne*) est emprunté à gr. *ὑπο-* (cf. TLF s.v. *hypo-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *hypo-*)

mé(s)- (*mésentente* ← *entente*) est emprunté à afrq. *missi-* (cf. Nyrop 1979 [1936²], 252 [« allemand *miss-* »] ; TLF s.v. *mé*, *mes-*, *més*)

non- (*non-événement* ← *événement*) est de création interne, son étymon étant fr. *non* adv. ‘(négation)’ (TLF s.v. *non-* ; Rainer 2004, 1706)

para- (*parachute* ← *chute*) est emprunté à it. *para-* (cf. Nyrop 1979 [1936²], 252 ; TLF s.v. *para-*² ; Cottez 1985⁴ s.v. *para-*)

pré- (*prélavage* ← *lavage*) est emprunté à lat. *prae-* (cf. TLF s.v. *pré-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *pré-*)

super- (*supercarburant* ← *carburant*) est emprunté à lat. *super-* (cf. Nyrop 1979 [1936²], 248-249 ; TLF s.v. *super-* ; Cottez 1985⁴ s.v. *super-* ; Rainer 2004, 1706)

sur- (*surprotection* ← *protection*) est de création interne, son étymon étant fr. *sur* prép. ‘au-dessus (de)’ (cf. TLF s.v. *sur-*)

télé- (*télécommande* ← *commande*) est emprunté à gr. *τηλ(ε)-* (cf. TLF s.v. *tél[é]-*¹ ; Cottez 1985⁴ s.v. *tél[é]-*¹)

Conversion :

La conversion déadjectivale (*bleu* s.m. ← *bleu* adj.) et déverbale (*danse* ← *danser*) est un procédé de formation hérité de la protolangue (cf. Rainer 2004, 1709 ; Buchi/Chauveau 2015, 1949-1950)³⁶. En latin oral spontané, la conversion déadjectivale – cf. par exemple protorom. */alb-a/ s.f. ‘moment qui précède l’aurore, aube’ ← */alb-u/ adj. ‘de la couleur du lait, blanc’ (cf. REW₃ s.v. *albus/alba/album*) – était particulièrement fréquente : « almost any adjective could do duty as a noun. [...] In the *sermo plebeius* the usage was so free that not only the simple adjectives, but also many classes of derivatives did duty as substantives » (Cooper 1975 [1895], 52). Pour ce qui est de la conversion déverbale, elle peut par exemple être touchée du doigt dans protorom. */pugn-a/ s.f. ‘action de lutter par les armes, combat’ ← */pugn-a-/ v.intr. ‘lutter par les armes, combattre’ (cf. REW₃ s.v. *pūgna* ; von Wartburg 1958 in FEW 9, 512b, PUGNA).

3.2.3 Composés

Tandis que la méthode comparative permet de reconstruire un grand nombre de dérivés protoromans, et apporte donc une preuve tangible des conditions nécessaires à la transmission de certains suffixes de la protolangue aux parlers romans (cf. Heidemeier 2014), les langues romanes ne continuent qu’assez peu de composés (cf. Nyrop 1979 [1936²], 276, 279-280), ce qui pourrait faire penser que la composition est plutôt un phénomène de création idioromane qu’un héritage (cf. Rainer 2004, 1704 ; Buchi/Chauveau 2015, 1932-1933 ; cf. aussi Forza/Scalise 2016, 525-527, 529-530). Or, Dardel (1999) montre de façon convaincante, en appliquant rigoureusement la méthode de la reconstruction comparative, que le modèle des composés N + N, ou en tout cas celui des composés N + N rectionnels du type de *poisson-chat* s.m. ‘espèce de poisson qui possède de longs barbillons rappelant la moustache d’un chat’ (dp. 1907, von Wartburg 1958 in FEW 8, 584a, PISCIS I 2 ; TLF ; ← *poisson* + *chat*), remonte au protoroman, où il est probablement hérité du proto-indo-européen. Nous pouvons donc compter ce type de composés parmi les héritages.

Pour ce qui est des composés V + N du type de *porte-parole* s.m. ‘personne qui parle au nom de qn d’autre’ (dp. 1552, von Wartburg 1958 in FEW 9, 214a, PORTARE I 1 c a ; TLF ; ← *porter* + *parole*), leur origine est « one of the most hotly debated questions in Romance word-formation » (Rainer 2004, 1704) : le modèle s’est-il créé à époque idioromane, sur la base d’un impératif originel, ou bien s’agirait-il d’un héritage ? En l’absence d’une réponse définitive à cette question, il me semble prudent de ne pas comptabiliser ce type comme un trait roman que le français aurait hérité de la protolangue.

3.2.4 Agglomérés

Selon Melis/Godard (2021, 380), « les noms agglomérés sont formés à partir de plusieurs mots qui constituent des séquences agglomérées ou lexicalisées (*carte bleue*, *pomme de terre*) ». Il me semble juste de dire que selon l’état actuel de nos connaissances, la genèse de la catégorie des agglomérés, comme *pomme de terre* loc. nom. f. ‘espèce de tubercule comestible’ (dp. ca 1750, TLF ; von Wartburg 1958 in FEW 9, 155b, POMUM I 2 b β c’ β’ ; ← *pomme* + *de* + *terre*), est inconnue.

3.2.5 Troncations, siglaisons et autres

Le relevé de Melis/Godard (2021, 378) contient encore, sous le titre « formation atypique », trois procédés de création plus accessoires : la troncation (*moto* s.f. ‘véhicule à deux roues pourvu d’un moteur’, dp. 1898, TLF ; von Wartburg 1966 in FEW 6/3, 162b, MOTOR ; ← *motocyclette* s.f. ‘id.’ ; cf. Rainer 2014, 521), la siglaison (*HLM* s.f. ‘logement géré par un organisme d’habitations à loyer modéré’, dp. 1955, TLF ; ← *habitation à loyer modéré*) et « autres » (*roudoudou* s.m. ‘bonbon coulé dans un petit récipient’, dp. 1931, TLF [« mot expr(essif) de formation enfantine »] ; Hoffert/Hubschmid/Lüdtker 1969 in FEW 21, 486b). Tandis que les deux premières catégories sont à considérer comme des innovations idioromanes³⁷, je m’enhardirai à postuler que les formations expressives enfantines ont existé de tout temps, et qu’il s’agit donc là d’un héritage du protoroman³⁸.

3.2.6 Synthèse

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus pour les différents modes de formation de substantifs, le surlignage gris continu marquant un héritage du protoroman pour l’ensemble de la catégorie, le surlignage gris intermittent, un héritage réduit à une ou des sous-catégorie(s) seulement, le point d’interrogation, une origine inconnue.

Tableau 16. Origine des différents modes de formation de substantifs

simples				complexes		de formation atypique		
basiques	dérivés			composés	agglomérés	troncation	siglaison	autres
	← adj.	← s.	← v.					
[lion]	<i>beauté</i>	<i>laitage</i>	<i>ven-geance</i>	<i>porte-parole</i>	<i>pomme de terre</i> [?]	<i>moto</i>	<i>HLM</i>	<i>roudoudou</i>

Parmi les six types de créations internes de substantifs mis en avant par Melis/Godard (2021), c'est la dérivation qui se révèle être le procédé de morphocréation le plus clairement héréditaire, suivi par les composés et les « autres » (en fait, les formations enfantines). L'origine de l'agglomération est inconnue, tandis que la troncation et la siglaison constituent des innovations d'époque idioromane (française).

4 Lexique

Il y a fort longtemps déjà que les linguistes se posent la question de la plus ou moins grande « romanité » du lexique français. Nous sommes ainsi dans la position favorable de pouvoir nous appuyer sur les statistiques d'autrui, même si cette situation, nous le verrons, n'est pas complètement dénuée d'écueils. Je mentionnerai en premier lieu le chiffre avancé par Wolf (1991², 50), pour qui 5% environ des vocables du stock lexical français du 20^e siècle sont héréditaires. Je dis bien *vocables* et non pas *lexèmes* : fr. MONTAGNE s.f. compte comme un héritage, ce qui est, à strictement parler, vrai seulement pour deux lexèmes de ce vocable, à savoir MONTAGNE1 s.f. 'importante élévation de terrain' et MONTAGNE2 s.f. 'territoire caractérisé par d'importantes élévations du terrain, région montagnaise' (cf. Celac 2012–2020 in DÉRom s.v. */mon't-ani-a/), tandis que deux autres lexèmes rattachés à ce vocable, MONTAGNE3 s.f. 'amoncellement d'éléments de tous ordres' (*une montagne de lettres*) et MONTAGNE4 s.f. 'personne forte' (*c'est une montagne*), sont de création interne : ils représentent des innovations sémantiques imputables au français (cf. François en préparation). Du point de vue de l'étymologie-lexie, qui, à mon avis, est bien plus puissante que l'étymologie-vocable communément pratiquée (cf. Buchi 2016, 346 ; Buchi 2020, 1827), le chiffre de 5% devra donc encore être revu à la baisse.

À l'autre extrême, on peut pousser l'abstraction jusqu'à mesurer les différentes composantes génétiques du lexique d'une langue à l'aune des racines plutôt qu'à celle des lexies telles qu'elles apparaissent dans la chaîne du discours (ou plutôt telles qu'on peut les modéliser sur la base des mots-formes et syntagmes qui leur sont associés, qui apparaissent, eux, dans la chaîne du discours). Ce type de calcul réduira *montagne* s.f., *montagnard* adj. 'relatif à la montagne', *montagnard* s.m. 'habitant des montagnes', *montagnarde* s.f. 'habitante des montagnes', *montagnette* s.f. 'petite montagne', *montagneux* adj. 'formé de montagnes' – et éventuellement aussi des composés comme *passe-montagne* s.m. 'coiffure de tricot qui enveloppe la tête et le cou' – à la racine *montagn-* (< */mon't-ani-/). C'est l'approche retenue par Quentel (2019, 319-321), qui, sur la base des 8 687 lemmes du *Dictionnaire de l'ancien français* de Greimas (2001), réduits à 2 023 racines (et à 732 unités d'étymologie inconnue), compte 1 046 racines latines, dont un peu plus de la moitié des racines identifiées. Or, ces chiffres ne disent rien de la part du lexique héréditaire au sein du stock lexical de l'ancien français : d'une part, aucune distinction n'est faite entre héritage et emprunt, d'autre part, les formations idioromanes (dérivés, composés, etc.) sont versées dans la catégorie des racines latines. Cette statistique n'est donc pas utilisable pour notre propos.

On retiendra dès lors que le lexique héréditaire du français est numériquement faible – étonnamment faible, faut-il sans doute dire –, puisque moins de 5% des lexies du français d'aujourd'hui représentent un héritage du protoroman. Cette insignifiance numérique est toutefois largement compensée par la fréquence d'emploi des lexies en question : Wolf (1991², 50) établit que sur les cent vocables qui apparaissent avec la fréquence la plus élevée dans un corpus des années 1920–1940, 92 sont héréditaires. Une autre manière de formuler cette corrélation entre lexique héréditaire et fréquence d'emploi consiste à dire que le lexique héréditaire se concentre dans le vocabulaire fondamental (cf. Buchi 2020, 1835) : les verbes désignant des activités humaines de base (*aller, manger, parler, ...*), les désignations des parties du corps (*jambe, main, tête, ...*), les noms de parenté (*fille, mère,*

père, ...), les adjectifs et les adverbes présentant un sens général (*grand, petit ; bien, mal, ...*), les noms des petits nombres (*un, deux, trois, ...*), etc.

L'étymologie française – qu'elle soit française au sens strict du terme ou prenne la linguistique romane comme cadre de référence – a atteint un degré de maturation élevé, et ses résultats de recherche sont aisément accessibles. Le caractère héréditaire de *main* s.f. 'partie du corps humain située à l'extrémité du bras', par exemple, est exprimé (à travers des formules plus ou moins explicites) par la lexicographie étymologique romane (« *manus* », REW₃ ; « protorom. */man-u/ », Gross/Schweickard 2012–2020 in DÉRom), et galloromane (« lt. MANUS », von Wartburg 1960 in FEW 6/1, 295b, MANUS), par un dictionnaire général de recherche comme le TLF (« du lat. *manus* »), et même par un dictionnaire commercial comme le Petit Robert (« lat. *manus* »). En outre, nous disposons de connaissances très précises sur les stades intermédiaires de la tradition héréditaire (cf. par exemple Buchi/González Martín/Mertens/Schlienger 2015, 250-252). Pour cette raison, je quitterai à présent le domaine du lexique pour passer à un domaine bien moins bien balisé de ce point de vue, la syntaxe.

5 Syntaxe : la négation

5.1 Inventaire et étymologie des négateurs

Dans le domaine de la syntaxe, c'est la négation qui nous servira de terrain d'exploration. Le chapitre « La syntaxe des négateurs » de *La grande grammaire du français* (Godard 2021) nous fournira un point de départ commode, à commencer par le relevé des seize négateurs, ces « mots qui peuvent rendre la phrase négative et déclenchent la présence de *ne* sur le verbe » (Godard 2021, 1135), que l'auteure identifie :

Tableau 17. Inventaire des négateurs (adapté de Godard 2021, 1135).

Catégorie	Formes
adverbe	<i>aucunement, guère, jamais, non, non pas, non plus, nullement, pas, point, plus</i>
conjonction de coordination	<i>ni... ni</i>
déterminant	<i>aucun, nul</i>
pronom	<i>nulle part, personne, rien</i>

Avant de nous poser la question de savoir dans quelle mesure la syntaxe de ces négateurs est héritée ou innovée, il paraît incontournable de nous poser celle de leur étymologie, ce qui nous ramène à la question de la romanité du lexique du français (cf. ci-dessus 4). Le tableau 17 synthétise les connaissances disponibles à ce propos.

Tableau 18. Étymologie des négateurs.

Catégorie	Formes
adverbe	<i>aucunement</i> ← <i>aucun</i> + <i>-ment</i> <i>guère</i> ← afrq. <i>*waigaro</i> <i>jamais</i> ← <i>ja</i> + <i>mais</i> <i>non</i> < */'non/ <i>non pas</i> ← <i>non</i> + <i>pas</i> <i>non plus</i> ← <i>non</i> + <i>plus</i> <i>nullement</i> ← <i>nul</i> + <i>-ment</i> <i>pas</i> ← <i>pas</i> s.m. 'espace parcouru en une enjambée' <i>point</i> ← <i>point</i> s.m. 'très petit élément d'espace' <i>plus</i> < <i>plus</i> adv. 'davantage'
conjonction de coordination	<i>ni... ni</i> < */'nɛk... 'nɛk/ (< */'nɛk ^w e... 'nɛk ^w e/)
déterminant	<i>aucun</i> ← afr. <i>aucun</i> 'quelque' <i>nul</i> < */'null-u/
pronom	<i>nulle part</i> < <i>nul</i> + <i>part</i> <i>personne</i> < <i>personne</i> s.f. 'individu' <i>rien</i> < afr. <i>rien</i> s.f. 'chose'

Du point de vue étymologique, les seize négateurs du français se révèlent être assez peu « romans », seuls trois d'entre eux (19%) appartenant au lexique héréditaire. Le premier, *non* adv. '(rend une proposition négative)', remonte à protorom. */'non/ adv. 'id.', l'ancêtre commun de cognats sarde, roumain, végliote, italien, frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan, aragonais, espagnol, asturien et galégo-portugais (cf. REW₃ s.v. *non* ; von Wartburg 1953 in FEW 7, 183a-187a, NON ; TLF s.v.).

Pour ce qui est de la locution conjonctive *ni... ni* '(coordonne des syntagmes dans une proposition négative)', la méthode de la reconstruction comparative permet de la faire remonter, sur la base de sard. *nen... nen* loc. conj. coord. 'id.' (dp. 11^e/13^e s., DES s.v.), roum. *nici... nici* loc. conj. coord. 'id.' (dp. 1500/15010, DA/DLR s.v.), it. *né... né* loc. conj. coord. 'id.' (dp. 12^e s., GDLI s.v.), cat. *ni... ni* loc. conj. coord. 'id.' (dp. 3^e t. 11^e s., DECat 5, 939), esp. *ni... ni* loc. conj. coord. 'id.' (dp. ca 1250/1279, Kasten/Nitti s.v.), port. *nem... nem* loc. conj. coord. 'id.' (dp. 14^e s., CunhaVocabulário₃) et d'autres, à protorom. */'nɛk^we... 'nɛk^we/ ~ */'nɛk... 'nɛk/ (cf. REW₃ s.v. *nēc, nēque* ; von Wartburg 1953 in FEW 7, 72b, NEC I 1 b)³⁹. Même si personne n'a encore proposé cette étymologie, elle me semble pouvoir se défendre, car, d'une part, un si grand nombre d'innovations idioromanes parallèles constituerait une trop grande coïncidence, et, d'autre part, on ne voit pas ce qui aurait pu motiver autant d'emprunts intraromanes si précoces dans un domaine *a priori* peu propice aux emprunts (cf. Tadmor/Haspelmath/Taylor 2010, 231). Je me dois toutefois de mentionner le fait que *ni... ni* ne représente pas le continuateur phonétique régulier de */'nɛk... 'nɛk/ : c'est *ne... ne*, amplement attesté dans l'ancienne langue, et même encore au début du 17^e siècle (Badiou-Monferran 2020, 948-949 ; 957-958), qui continue ce négateur, et le passage de *ne* à *ni* (et de *ne... ne* à *ni... ni*) n'est pas entièrement élucidé : on pense à une fausse coupe de *ne icel(ui)* 'ne celui(-ci)' ou à une enclise de *il* (cf. FEW 7, 73b ; Badiou-Monferran 2020, 948)⁴⁰. En tout état de cause, la comparaison romane incite à penser que *ni... ni* n'est pas une création française (*← *ni* + *ni*) : la locution préexiste au remplacement de *ne* par *ni*. Dès lors, comme notre point de vue est syntaxique plutôt que lexical, je m'autoriserai à comptabiliser la locution de coordination parmi les négateurs hérités de la protolange.

Enfin, *nul* adj. indéf.⁴¹ 'pas un' remonte à protorom. */'null-u/ adj. indéf. 'id.', dont on relève aussi des continuateurs en sarde, en italien, en frioulan, en romanche, en francopro-

vençal, en occitan, en gascon, en catalan et en (ancien) espagnol (REW₃ s.v. *nūllus* ; von Wartburg 1953 in FEW 7, 232a-235a, NULLUS ; DCECH ; TLF s.v.).

Le gros des négateurs français (treize unités, 81%) représentent cependant des innovations. Dans le cas de *guère*, l'innovation repose sur une imitation exolingue : cet adverbe est emprunté à afrq. **waigaro* (cf. von Wartburg 1966 in FEW 17, 469a-471a, *WAIGARO ; TLF s.v.). Pour leur part, les douze items restants – *aucun*, *aucunement*, *jamais*, *non pas*, *non plus*, *nullement*, *pas*, *point*, *plus*, *nulle part*, *personne* et *rien* – constituent, selon l'état actuel de nos connaissances, des créations internes « spontanées » du français⁴².

5.2 Propriétés syntaxiques des négateurs

5.2.1 Introduction

Il serait tentant d'entreprendre une étude sur le caractère hérité ou innové des propriétés syntaxiques des treize négateurs non héréditaires ainsi délimités. Une telle recherche se subdiviserait en six étapes⁴³ :

1. Identifier les correspondants fonctionnels-sémantiques d'un négateur français *n* dans l'ensemble des parlers romans.
2. Étymologiser les négateurs romans ainsi identifiés et les regrouper par étymons.
3. Établir la chronologie des étymons ainsi décelés.
4. Établir la place du négateur français à l'intérieur de cette chronologie, ce qui permettra de décider quel négateur *n'* (attesté ou, le plus souvent, non attesté, car disparu avant le début de la tradition écrite du français) le négateur *n* a supplanté.
5. Déterminer les propriétés syntaxiques du négateur *n'*.
6. Comparer les propriétés syntaxiques du négateur *n* avec celles du négateur *n'* supplanté : si elles sont identiques, on conclura à un héritage, si elles diffèrent, on conclura à une innovation : cette dernière sera donc non seulement lexicale, mais aussi syntaxique.

Pour séduisante (car inédite) qu'elle soit, une telle entreprise dépasserait le cadre de cette conférence, de sorte que je me limiterai, dans ce qui suit, à l'examen de la syntaxe des trois négateurs identifiés comme héréditaires.

5.2.2 Le négateur non

La syntaxe de l'adverbe négateur *non* peut se décrire ainsi (Godard 2021, 1140-1150 ; cf. aussi Muller 1991, 155-191) :

(1.1) Dans la phrase simple classique (à verbe conjugué), *non* est un négateur de constituant. Il peut jouer le rôle d'ajout d'items relevant de différentes parties du discours : adjectif (*Non conscientes de leurs droits, ces femmes mènent une existence difficile*), préposition (*Il a réussi, non sans mal*), participe (*Toute subvention non employée peut être reversée au Trésor public*), adverbe (*Il ferma à demi les yeux pour mieux savourer, non le plat mais ses pensées*)⁴⁴, mais pas d'un verbe conjugué relevant d'un tiroir autre que le participe (**Paul n'ira non à la piscine* ; **Paul n'est non malade*). On conclura ainsi que dans la phrase simple classique, *non* marque systématiquement une négation partielle.

(1.2) Il peut être placé entre l'auxiliaire et le participe passé, et exprime alors une négation contrastive (*Ils ont non signé mais parafé le contrat*).

(2) Il s'emploie en ajout final (*Ils ont signé un contrat, non ?*).

(3) Il peut se construire avec une subordonnée complétive, dont le verbe se met au subjonctif (*Non que son rôle n'ait été le plus important dans cette histoire, ni que je ne lui accorde de l'intérêt*).

(4) Il peut constituer tout seul une phrase, soit en réponse à une question (*As-tu lu ce livre ? – Non*), soit dans une subordonnée complétive (*La météo dit que le week-end sera beau, mais je crois que non*).

Tournons-nous maintenant du côté de l'étymon : quelles sont les propriétés syntaxiques du négateur protoroman */non/? Poletti (2016, 834) nous fournit un point de départ éclairant :

Roumain : *Ion nu a telefonat.*

Italien : *Gianni non ha telefonato.*

Français : *Jean n'a pas téléphoné.*

Catalan : *El Joan no ha trucat.*

Espagnol : *Juan no ha llamado.*

Portugais : *João não ligou.*

On est frappé par le témoignage convergent des langues sœurs du français, qui placent toutes le continuateur de */non/ devant l'auxiliaire, et l'utilisent pour marquer la négation totale⁴⁵. En vertu ne serait-ce que du principe « majority wins » (Campbell 2013³, 114-115), nous dirons que ces propriétés qualifiaient déjà protorom. */non/. Dans la position préverbale, le français a *ne* (*n'* devant voyelle), qui représente, certes, l'issue du même étymon en position proclitique (cf. REW₃ s.v. *non* ; von Wartburg 1953 in FEW 7, 183b-184b, NON 2 ; TLF s.v.), mais ne suffit pas, à lui seul, à exprimer la négation totale⁴⁶ : il doit obligatoirement être complété par *pas*, de création interne, et est même facultatif (**Jean n'a téléphoné*, tandis que *Jean a pas téléphoné* est possible dans les registres relevant de l'immédiat communicatif). Cette particularité du français est à mettre en relation avec le cycle de Jespersen (cf. Muller 1991, 210-227 ; Meisner 2016, 19-23 ; Poletti 2016, 836-837), qui décrit la cliticisation progressive des items négatifs préverbaux et la grammaticalisation concomitante d'items négatifs postverbaux, qui marquent d'abord une simple polarité négative, avant d'exprimer par eux-mêmes la négation, le dernier stade étant atteint quand les marqueurs de négation initiaux disparaissent complètement. Le français commun contemporain a atteint, de la même manière que les parlers italiens nord-occidentaux, l'avant-dernier stade, tandis que le français québécois a parcouru, comme le piémontais, le lombard, le sursilvain, le valdôtain et l'occitan, le cycle dans sa totalité (cf. Poletti 2016, 835). Le cycle de Jespersen, qui est orienté, apporte un argument supplémentaire, très fort (« directionality », Campbell 2013³, 113-114), pour la reconstruction de */non/ en position préverbale et avec la fonction de négateur total en protoroman. De plus, les différentes étapes du processus sont amplement documentées dans l'histoire du français (cf. Prévost 2020, 1254-1262). On peut en déduire que l'impossibilité de *non* de déterminer un verbe conjugué relevant d'un tiroir autre que le participe, et donc sa relégation, dans la phrase simple, à la négation partielle, constitue un trait innovant et non pas hérité⁴⁷.

Qu'en est-il des propriétés « positives » de *non*, celles qui n'en restreignent pas l'usage ? Nous avons vu que ce négateur peut apparaître dans un très grand nombre de positions syntaxiques. Adoptant une démarche de reconstruction comparative d'urgence, dont les résultats devront être confirmés (ou infirmés !) par des études approfondies (et, notamment, orientées vers les états anciens de ces langues⁴⁸), j'ai fait appel à des spécialistes pour réaliser une version sarde, (daco)roumaine, italienne, catalane, espagnole et portugaise des exemples de Godard (2021, 1148-1150) cités ci-dessus⁴⁹. Cette consultation fait apparaître des convergences, mais aussi des divergences entre les sept langues romanes considérées. Pour ce qui est des équivalents de la phrase *Non que son rôle n'ait été le plus important [...]*, deux groupes de parlers se dessinent : tandis que le roumain⁵⁰, l'italien et le portugais connaissent la même structure que le français – qui l'atteste depuis 1214/1216 (ANDEI)⁵¹, le sarde, le catalan et l'espagnol nécessitent 'être'^{ind. prés. 3} entre le négateur et la conjonction de subordination⁵². C'est cette dernière structure qui paraît intuitivement la plus ancienne, *no/non/não que* pouvant aisément s'analyser comme le résultat d'une ellipse. J'aurais donc tendance à analyser la construction *non que* plutôt

comme une innovation. D'autres divergences ponctuelles me semblent plutôt pouvoir être mises sur le dos d'innovations idioromanes de certaines langues sœurs du français⁵³, mais cette intuition devra être validée (ou non) par des recherches poussées. La situation est, en revanche, claire pour la divergence qui met à part le portugais parmi les traductions de la phrase *Ils ont non signé mais parafé le contrat*⁵⁴, qui n'a aucun poids : ce désaccord est simplement dû à l'envergure exceptionnelle du passé simple par rapport au passé composé dans cette langue (Bossong 2008, 70) et ne concerne nullement la négation. Dans les autres cas, on constate une convergence totale entre les sept idiomes considérés⁵⁵, ce qui laisse peu de place au doute. À tout prendre, j'aurais donc tendance à penser que l'envergure syntaxique de *non*, qui va du marquage de la négation partielle à l'expression autosuffisante de la négation totale, constitue en grande partie un héritage du protoroman.

5.2.3 Le négateur *ni... ni*

La syntaxe de la locution conjonctive de coordination *ni... ni* se caractérise, d'une part, par une grande liberté, et de l'autre, par une contrainte forte. La liberté concerne les catégories (types de syntagmes et parties du discours) qui peuvent être coordonnées par *ni... ni*, à condition que les deux éléments aient la même fonction syntaxique : comme le montre Mouret (2008, 194), toutes les catégories majeures sont représentées. On relève ainsi autant des substantifs (*Paul n'a ni faim ni soif*), des adjectifs (*Paul n'est ni impatient ni curieux*), des verbes (*Paul n'a ni salé ni poivré le plat*), des adverbes (*Paul ne viendra ni demain ni après-demain*) que des prépositions (*On ne peut se garer ni devant ni derrière la mairie*). La contrainte, elle, réside dans le fait que *ni... ni* est incompatible avec le négateur *pas* : **Paul n'a pas ni faim ni soif* (Mouret 2008, 202).

La liberté concernant les catégories que *ni... ni* peut coordonner trouve son équivalent dans celle de roum. *nici... nici* (Pitar 2015, 214-221) et d'it. *né... né* (GDLI ; cf. aussi Zanuttini 2010, 579-580), et on verra sans hésitation dans cette propriété de *ni... ni* un héritage de la syntaxe de protorom. */*nək^we...* *nək^we/* ~ */*nək...* *nək/*.

Pour ce qui est de l'incompatibilité de *ni... ni* avec *pas*, il s'agit, en revanche, d'une innovation du français, ses langues sœurs exigeant, dans la négation totale, la coprésence de leur équivalent fonctionnel de *pas*, qui remonte à protorom. */*non/* : roum. *Nici el nici ea nu sunt prietenii mei* ('ni lui ni elle ne sont mes amis', Pitar 2015, 214), it. *Il professore non ha detto né sì né no* ('le professeur n'a dit ni oui ni non').

5.2.4 Le négateur *nul*

Le négateur *nul* adj. indéf. 'pas un' (< */*null-u/*) se combine avec un syntagme nominal, dont l'élément central est en général un substantif au singulier (*Elle n'a émis nulle objection*) – même si le pluriel est attesté, notamment pour des *pluralia tantum* (*Nuls frais supplémentaires ne seront facturés*) –, et parfois le pronom indéfini *autre* (*nul autre que le président*), cf. TLF et Godard (2021, 1136). La combinatoire de *nul* n'est donc que peu restreinte, mais il faut rappeler que le marqueur est relativement rare de nos jours : majoritaire jusqu'au milieu du 16^e siècle, il a en effet reculé progressivement devant la création interne *aucun*, au point d'être de nos jours restreint à des registres relevant de la distance communicative (Prévost 2020, 1263).

La situation d'it. *nullo* adj. indéf. 'pas un' est tout à fait comparable : le GDLI le donne comme « ant[ico] e letter[ario] » ('vieux et littéraire'), et dans toutes les attestations citées, le déterminant se réfère à un substantif au singulier. En outre, une interrogation de la version électronique du dictionnaire permet de mettre à jour un (très) petit nombre d'exemples où *nullo* a le rôle d'ajout du pronom indéfini *altro* (ainsi *il duca gli aveva dato più larga commissione che a nullo altro* 'le duc l'avait chargé d'une commission plus large que nul autre', DELI s.v. *caso*). Le témoignage du francoprovençal va dans le même sens :

la version en ligne du GPSR fournit 38 attestations où frpr. *nul* adj. indéf. ‘pas un’ détermine un substantif au singulier (ou en tout cas un syntagme nominal dont la tête est un substantif au singulier), et une seule attestation où il détermine *autre* (*Nul autre poent taillier en la jour fostel* ‘nul autre ne peut/pouvant couper un hêtre dans la forêt’)⁵⁶. Pour ce qui est d’aesp. *nul* adj. indéf. ‘pas un’ (1155–1562, CORDE), je ne le relève que devant substantif (au singulier), mais il s’agit probablement ici d’une lacune de ma documentation. Même si la prudence est de mise en raison du caractère numériquement faible des cognats convoqués, qui sont de plus plutôt récessifs, sinon résiduels, tout porte à penser que les particularités syntaxiques de fr. *nul*, loin de constituer des innovations idioromanes, sont héritées de la protolangue.

5.3 Synthèse

Seuls trois des seize négateurs du français (*non*, *ni... ni* et *nul*) appartiennent au lexique héréditaire. Pour ce qui est de leurs propriétés syntaxiques, le bilan est contrasté : tandis qu’on peut conclure (prudemment) à un héritage dans le cas de *nul*, la syntaxe de *non* et de *ni... ni* ne remonte qu’en partie à la protolangue. « Dans sa façon de traiter la négation, le roman s’est plus éloigné du latin que sur beaucoup d’autres points de la syntaxe » : ainsi s’ouvre le chapitre consacré à la négation de la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke (1900 [1899], vol. 3, 771) ; on conclura que le français, en tout cas, semble vérifier cette appréciation du maître de Bonn.

6 Conclusion

L’enquête que j’ai tenté de mener pour toucher du doigt la romanité du français est beaucoup trop fragmentaire pour que ses résultats puissent être exploités à des fins statistiques, aussi me contenterai-je d’en rappeler brièvement les différents volets :

- Sur les trente-cinq phonèmes qui constituent l’inventaire phonématique du français commun contemporain, dix-huit (/i e ε a ɔ p b t d k g f v s ʁ l m n/ ; 51%) représentent des héritages romans.

- 39 des 48 suffixes flexionnels verbaux (81%) remontent au moins partiellement au protoroman.

- Parmi les types de créations internes de substantifs examinés, c’est la dérivation qui se détache comme le procédé de morphocréation le plus clairement héréditaire.

- Moins de 5% des lexies du français du 20^e siècle sont héréditaires, mais 92 sur les cent vocables les plus fréquents le sont.

- Trois négateurs seulement sur les seize que compte le français commun contemporain sont hérités du protoroman, et leur syntaxe ne constitue que partiellement un héritage.

On a pu dire que « le français est une des langues romanes qui a le plus évolué par rapport à sa source latine » (Klinkenberg 1999², 231). Faute d’avoir entrepris ne serait-ce que le début d’une étude comparable à celle-ci pour les autres idiomes romans, je ne peux pas dire dans quelle mesure cette assertion se vérifie. Ce qui saute aux yeux, en revanche, même après un tour d’horizon très superficiel comme le nôtre, c’est que les traits que le français a hérités de la protolangue ne sont pas massifs : on est dans le qualitatif plutôt que dans le quantitatif. Ne fait exception à ce diagnostic, à la rigueur, que la morphologie (surtout flexionnelle), domaine dans lequel la romanité du français est la plus manifeste.

Au-delà des résultats factuels que je propose à votre sagacité, ma conclusion la plus importante est sans doute d’ordre méthodologique : se poser la question de la romanité du français ne consiste pas à le comparer avec le latin (écrit)⁵⁷, mais bien à procéder en deux temps, en reconstruisant d’abord l’ancêtre commun des idiomes romans sur la base du sarde, du roumain, de l’italien, du frioulan, etc., puis en comparant le français avec la protolangue ainsi dégagée.

En tout état de cause, je n'ai fait qu'effleurer la question, et beaucoup de choses restent encore dans l'ombre : s'il n'y a pas le moindre doute que le français est une langue romane, nous ne savons finalement que très imparfaitement quelle part de son système est héritée du protoroman et laquelle est à mettre sur le compte d'innovations idioromanes, que ces dernières soient spontanées ou dues à des influences externes. Si j'avais réussi à vous convaincre de l'intérêt de la question, à défaut d'y avoir répondu d'une façon déjà très satisfaisante, j'estimerais avoir amplement atteint mon objectif⁵⁸. Et peut-être qu'au 9^e Congrès mondial de linguistique française, nous entendrons des communications qui situeront certains phénomènes du français dans le cadre des langues romanes ? La linguistique française et la linguistique romane en sortiraient grandies toutes les deux.

Références bibliographiques

- Adrados, Fr. R./Bernabé, A./Mendoza, J. (2016). *Manual of Indo-European linguistics*, vol. 2 : *Nominal and verbal morphology*. Louvain/Paris/Bristol : Peeters.
- ANDEI = Trotter, D. A./De Wilde, G. (éd.). (2001–). *Anglo-Norman Dictionary*. Aberystwyth : Aberystwyth University : <http://www.anglo-norman.net>.
- Badiou-Monferran, Cl. (2020). Les coordonnants *et*, *ou*, *ni* et les locutions coordonnantes. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 944-961.
- Bazin-Tacchella, S. (2020). Catégories variables : le verbe. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 745-855.
- Bonami, O. (2021). La conjugaison des verbes. In : Abeillé, A./Godard, D./Delaveau, A./Gautier, A. (éd.), *La grande grammaire du français (GGF)*, vol. 1. Arles : Actes Sud, 137-143.
- Bonami, O./Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages*, 37, 102-126.
- Bosson, G. (2008). *Die romanischen Sprachen. Eine vergleichende Einführung*. Hambourg : Buske.
- Bourciez, É./Bourciez, J. (1967 [ouvrage originel par É. Bourciez : 1889¹]). *Phonétique française. Étude historique*. Paris : Klincksieck.
- Buchi, É. (2016). Etymological dictionaries. In : Durkin, Ph. (éd.), *The Oxford handbook of lexicography*. Oxford : Oxford University Press, 338-349.
- Buchi, É. (2020). Étymologie. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 2. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 1827-1850.
- Buchi, É. (éd.) (en préparation). *Manuel d'étymologie lexicale romane*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Buchi, É./Chauveau, J.-P. (2015). From Latin to Romance. In : Müller, P. O./Ohnheiser, I./Olsen, S./Rainer, Fr. (éd.), *Word-formation. An international handbook of the languages of Europe*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter, 1931-1957.
- Buchi, É./González Martín, C./Mertens, B./Schlienger, Cl. (2015). L'étymologie de FAIM et de FAMINE revue dans le cadre du DÉRom. *Le français moderne*, 83, 248-263.
- Campbell, L. (2013³ [1998¹]). *Historical Linguistics. An Introduction*. Cambridge : MIT Press.
- Combettes, B. (2020). Les subordinées causales. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 2. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 1368-1385.
- Cooper, Fr. T. (1975 [1895]). *Word formation in the Roman sermo plebeius*. Hildesheim/New York : Olms.
- CORDE = Real Academia Española. (2002–). *Corpus diacrónico del español (CORDE)*. Madrid : Real Academia Española : <http://corpus.rae.es/cordenet.html>.

- Coseriu, E. (1998). Sens et tâche de la dialectologie. *Les cahiers dia. Études sur la diachronie et la variation linguistique*, 1, 17-56.
- Cottez, H. (1985⁴ [1980¹]). *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Éléments et modèles de formation*. Paris : Le Robert.
- Cunha/Vocabulário³ = Cunha, A. G. da (ed.). (2014³ [2002¹]). *Vocabulário histórico-cronológico do português medieval* (2 vol.). Rio de Janeiro : Fundação Casa de Rui Barbosa.
- DA/DLR = Academia Română (2010). *Dicționarul limbii române (DLR), ediție anastatică după Dicționarul limbii române (DA) și Dicționarul limbii române (DLR)* (19 vol.). Bucarest : Editura Academiei Române.
- Dardel, R. de (1999). Composés rectionnels nominaux nom + nom en protoroman. *Probus*, 11, 177-208.
- Dardel, R. de (2009). La valeur ajoutée du latin global. *Revue de linguistique romane*, 73, 5-26.
- DCECH = Corominas, J./Pascual, J. A. (1980–1991). *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico* (6 vol.). Madrid : Gredos.
- DECat = Coromines, J. (1980–2001). *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana* (10 vol.). Barcelone : Curial.
- Delais-Roussarie, É. (2021). Qu'est-ce que la forme sonore des énoncés ?. In : Abeillé, A./Godard, D./Delaveau, A./Gautier, A. (éd.), *La grande grammaire du français (GGF)*, vol. 2. Arles : Actes Sud, 2077-2090.
- DÉRom = Buchi, É./Schweickard, W. (éd.). (2008–). *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*. Nancy : ATILF : <http://www.atilf.fr/DERom>.
- DES = Wagner, M. L. (1960–1964). *Dizionario etimologico sardo* (3 vol.). Heidelberg : Winter.
- DMF 2020 = Martin, R./Bazin, S. (éd.). (2020). *Dictionnaire du Moyen Français (DMF 2020)*. Nancy : ATILF : <http://www.atilf.fr/dmf>.
- FEW = Wartburg, W. von, et al. (1922–2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* (25 vol.). Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- Forza, Fr./Scalise, S. (2016). Compounding. In : Ledgeway, A./Maiden, M. (éd.). *The Oxford guide to the Romance languages*. Oxford : Oxford University Press, 524-537.
- Fouché, P. (1967² [1930¹]). *Morphologie historique du français. Le verbe*. Paris : Klincksieck.
- Fox, A. (1995). *Linguistic reconstruction. An introduction to theory and method*. New York : Oxford University Press.
- François, J. (en préparation). Innovations sémantiques. In : Buchi, É. (éd.), *Manuel d'étymologie lexicale romane*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- GDLI = Battaglia, S. (1961–2008). *Grande dizionario della lingua italiana* (21 vol. et 2 suppléments). Turin : UTET (= <https://www.gdli.it>).
- GGF = Abeillé, A./Godard, D./Delaveau, A./Gautier, A. (dir.). (2021). *La grande grammaire du français (GGF)* (2 vol.). Arles : Actes Sud.
- GGHF = Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.). (2020). *Grande grammaire historique du français* (2 vol.). Berlin/Boston : De Gruyter Mouton.
- Godard, D. (2021). La syntaxe des négateurs. In : Abeillé, A./Godard, D./Delaveau, A./Gautier, A. (dir.). (2021). *La grande grammaire du français (GGF)*, vol. 1. Arles : Actes Sud, 1135-1150.
- Gougenheim, G. (1974² [1951¹]). *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Picard.

- Gouvert, X. (2014). Reconstruction phonologique. In : Buchi, É./Schweickard, W. (éd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*. Berlin/Munich/Boston : De Gruyter, 61-128.
- Gouvert, X. (2016). Du protoitalique au protoroman : deux problèmes de reconstruction phonologique. In : Buchi, É./Schweickard, W. (éd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) 2. Pratique lexicographique et réflexions théoriques*. Berlin/Boston : De Gruyter, 27-51.
- GPSR = Gauchat, L., et al. (éd.). (1924–). *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel/Paris : Attinger (= <https://gaspar.unine.ch/apex/f?p=101:1:11525708542542>).
- Greimas, A. J. (2001). *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris : Larousse.
- Greub, Y. (2014). Débat méthodologique. In : Buchi, É./Schweickard, W. (éd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*. Berlin/Munich/Boston : De Gruyter, 269-288.
- Hall, R. A., Jr. (1950). The reconstruction of Proto-Romance. *Language*, 26, 6-27.
- Hall, R. A., Jr. (1983). *Proto-Romance morphology*. Amsterdam/Philadelphie : Benjamins.
- Heidemeier, U. (2014). Reconstruction dérivationnelle. In : Buchi, É./Schweickard, W. (éd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*. Berlin/Munich/Boston : De Gruyter, 211-246.
- Iliescu, M./Mourin, L. (1991). *Typologie de la morphologie verbale romane. I. Vue synchronique*. Innsbruck : Verlag des Instituts für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Jacobs, H. (2020). Évolutions prosodiques. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévoist, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 462-472.
- Kasten/Nitti = Kasten, Ll. A./Nitti, J. J. (2002). *Diccionario de la prosa castellana del Rey Alfonso X* (3 vol.). New York : Hispanic Seminary of Medieval Studies.
- Klinkenberg, J.-M. (1999² [1994¹]). *Des langues romanes*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Koch, P./Oesterreicher, W. (2008). Comparaison historique de l'architecture des langues romanes. In : Ernst, G./Gleßgen, M.-D./Schmitt, Chr./Schweickard, W. (éd.), *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, vol. 3. Berlin/New York : De Gruyter, 2575-2610.
- Kovačec, A. (1971). *Descrierea istroromânei actuale*. Bucarest : Editura Academiei Republicii Socialiste România.
- Kramer, J. (2007). *Vulgärlateinische Alltagsdokumente auf Papyri, Ostraka, Täfelchen und Inschriften*. Berlin : De Gruyter.
- La Chaussée, F. de (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- Lanly, A. (1995). *Morphologie historique des verbes français. Notions générales, conjugaisons régulières, verbes irréguliers*. Paris : Champion.
- Lass, R. (1990). How to do things with junk : exaptation in language evolution. *Journal of linguistics*, 26, 79-102.
- Lausberg, H. (1976² [1971¹ ; original allemand : 1957–1962¹]). *Linguistica romanza* (2 vol.). Milan : Feltrinelli.
- Lodge, R. A. (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue* (traduit de l'anglais par Cyril Veken). Paris : Fayard.
- Maggiore, M./Buchi, É. (2014). Le statut du latin écrit de l'Antiquité en étymologie héréditaire française et romane. In : Neveu, Fr./Blumenthal, P./Hriba, L./Gerstenberg, A./Meinschaefter, J./Prévoist, S. (éd.), *Actes du Congrès mondial de linguistique française 2014 (Berlin, 19-23 juillet*

- 2014), Paris, Institut de Linguistique Française, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801161>, 313-325.
- Meillet, A. (1925). *La méthode comparative en linguistique historique*. Oslo et al. : Aschehoug.
- Meisner, Ch. (2016). *La variation pluridimensionnelle. Une analyse de la négation en français*. Berne/Berlin/Bruxelles/Francfort/New York/Oxford/Vienne : Peter Lang.
- Melis, L./Godard, D. (2021). La formation, le genre et le nombre des noms. In : Abeillé, A./Godard, D./Delaveau, A./Gautier, A. (éd.), *La grande grammaire du français (GGF)*, vol. 1. Arles : Actes Sud, 377-397.
- Meyer-Lübke, W. (1890–1902). *Grammatik der romanischen Sprachen* (4 vol.). Leipzig : Fues.
- Meyer-Lübke, W. (1890–1906). *Grammaire des langues romanes* (4 vol.), traduit par A. et G. Doutrepoint et E. Rabiet, Paris, Welter.
- Mouret, Fr. (2008). Syntaxe et sémantique des constructions en *ni*. *Faits de langues*, 28, 193-204.
- Muller, Cl. (1991). *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.
- Nyrop, Kr. (1979 [1936² ; 1908¹]). *Grammaire historique de la langue française*, vol. 3 : *Formation des mots*. Genève : Slatkine.
- Petit Robert = Rey-Debove, J./Rey, A. (éd.). (2002 [1993¹ ; 1967 (éd. originale)]). *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Pierret, J.-M. (1994³ [1981¹]). *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Pitar, M. (2015). *Nici* : syntaxe, sémantique et pragmatique. In : Goes, J./Pitar, M. (éd.), *La négation. Études linguistiques, pragmatiques et didactiques*. Arras : Artois Presses Université, 213-233.
- Poletto, C. (2016). Negation. In : Ledgeway, A./Maiden, M. (éd.). *The Oxford guide to the Romance languages*. Oxford : Oxford University Press, 833-846.
- Prévost, S. (2020). La phrase négative. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 2. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 1251-1268.
- Quentel, G. (2019). *La genèse du lexique français. La formation du lexique des origines au Moyen-Âge*. Berlin/Berne/Bruxelles/New York/Oxford/Varsovie/Vienne : Peter Lang.
- Rainer, Fr. (2004). From Latin to French. In : Booij, G./Lehmann, Chr./Mugdan, J./Skopeteas, St./Kesselheim, W. (éd.), *Morphology. An international handbook of inflection and word-formation*, vol. 2. Berlin/New York : De Gruyter, 1698-1712.
- Rainer, Fr. (2016). Derivational morphology. In : Ledgeway, A./Maiden, M. (éd.). *The Oxford guide to the Romance languages*. Oxford : Oxford University Press, 513-523.
- Reinheimer, S./Tasmowski, L. (1997). *Pratique des langues romanes. Espagnol, français, italien, portugais, roumain*. Paris/Montréal : L'Harmattan.
- REW₃ = Meyer-Lübke, W. (1930–1935³ [1911–1920¹]). *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg : Winter.
- Ronjat, J. (1930–1941). *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* (4 vol.). Montpellier : Société des langues romanes.
- Sala, M. (1976). *Contributions à la phonétique historique du roumain*. Paris : Klincksieck.
- Scheer, T./Ségéral, Ph. (2020a). Processus non positionnels et réduction des mots. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 203-225.

- Scheer, T./Ségéral, Ph. (2020b). Yod (oral j et nasal j̃). In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 259-277.
- Ségéral, Ph. (2020a). Voyelles en syllabe fermée (CVC). In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 278-301.
- Ségéral, Ph. (2020b). Voyelles en syllabe ouverte (CV) : 1. toniques. In : Marchello-Nizia, Chr./Combettes, B./Prévost, S./Scheer, T. (éd.), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 302-320.
- Tadmor, U./Haspelmath, M./Taylor, B. (2010). Borrowability and the notion of basic vocabulary. *Diachronica*, 27, 226-246.
- TLF = Imbs, P./Quemada, B. (éd.). (1971–1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard (= <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).
- Van Acker, M. (2007). Quelques réflexions d'ordre conceptuel et terminologique relatives à la transition latin/langues romanes à partir de la notion de « latin vulgaire ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, 123, 593-617.
- Vlad, D. (2015). *Nu că – marqueur de la négation polyphonique en roumain*. In : Goes, J./Pitar, M. (éd.), *La négation. Études linguistiques, pragmatiques et didactiques*. Arras : Artois Presses Université, 235-247.
- Wagner, M. L. (1938–1939). Flessione nominale e verbale del sardo antico e moderno. *L'Italia dialettale*, 14, 93-170 ; 15, 1-29.
- Wolf, H. J. (1991² [1979¹]). *Französische Sprachgeschichte*. Heidelberg/Wiesbaden : Quelle & Meyer.
- Zanuttini, R. (2010). La negazione. In : Salvi, G./Renzi, L. (éd.), *Grammatica dell'italiano antico*, vol. 1. Bologne : il Mulino.
- Zink, G. (1989). *Morphologie du français médiéval*. Paris : PUF.

¹ Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent à Maria Reina Bastardas i Rufat (Barcelone), qui a aussi relu la totalité du manuscrit, Emanuela Di Venuta (Nancy), Cristina Florescu (Bucarest), Mar Garachana Camarero (Barcelone), José Enrique Gargallo Gil (Barcelone), Claudia Elena Menéndez Fernández (Oviedo), Maurizio Viridis (Cagliari) et Ángela Zanelato Contier (Paris) pour leur aide précieuse dans mon expérience de « reconstruction comparative d'urgence » (cf. n. 49) ; à Olivier Bonami (Paris) pour ses indications précieuses concernant la genèse du tableau II-11 (Bonami 2021, 142), qui est à l'origine de mon tableau 1 (cf. n. 10) ; à Giorgio Cadorini pour son rappel de la « zona -IVA » (cf. n. 20) ; à Bernard Combettes pour ses indications concernant la structure *non que* (cf. n. 51) ; à Steven N. Dworkin (Michigan) pour la correction stylistique du résumé anglais ; à Peter Nahon (Neuchâtel) pour son aide précieuse pour l'interprétation d'une attestation francoprovençale (cf. n. 56) ; enfin à Laurent Tamburini (Nancy) pour son aide documentaire efficace.

² « En effet, une langue historique – excepté certains cas particuliers – n'est pas un parler unique, mais plutôt une 'famille' historique de parlers affins et interdépendants : 'famille' dont les membres sont des dialectes (ou dans laquelle ceux-ci constituent des sous-familles de parlers) » (Cosseriu 1998, 22).

³ « Les dialectes antérieurs à la langue commune (y compris celui dont celle-ci dérive) [...] peuvent être appelés *dialectes primaires* ; les dialectes qui se développent à partir de la langue commune s'appelleront alors *dialectes secondaires*. Et si, au sein de la langue commune, apparaît une modalité *exemplaire* (une langue standard), celle-ci peut aussi se différencier dans l'espace et donner lieu à des variétés régionales à ce niveau, variétés qu'on appellera *dialectes tertiaires* ».

⁴ Cf. de Dardel (2009) pour cette notion.

⁵ Cette double définition du protoroman, la protolangue des idiomes romans, se déduit de celle de *proto-language* de Campbell (2013³, 109) : « *Proto-language* : (1) the once spoken ancestral language from which daughter languages descend ; (2) the language reconstructed by the comparative

method which represents the ancestral language from which the compared languages descend. (To the extent that the reconstruction by the comparative method is accurate and complete, (1) and (2) should coincide) ».

⁶ La marque de l'accent tonique dans les lexèmes français indique le fait que dans un contexte intonatif neutre, l'accent frappe la syllabe en question si le lexème se trouve à la frontière droite d'un syntagme.

⁷ Afin de ne pas surcharger la démonstration, je noterai dans la suite de l'exposé */f/.

⁸ Pour l'origine (extrêmement complexe) de /j/ en français, cf. Scheer/Ségéral (2020b).

⁹ Je laisserai de côté ici la question de savoir si ces innovations sont restreintes au français ou si ce dernier les partage avec d'autres idiomes romans, et si elles sont de création interne ou dues à l'influence d'une autre langue.

¹⁰ Dans l'intérêt de la clarté de l'exposé, j'ai adapté légèrement le tableau – qui n'était pas destiné à une exploitation diachronique – à mon propos : (1) J'ai corrigé « /-s/ », etc. dans la case consacrée au subjonctif imparfait, qui constitue clairement une coquille au vu de ce qui est indiqué dans le tableau II-7 (Bonami 2021, 139), en « /-(a)s/ », etc. (2) Afin de permettre une meilleure mise en évidence des héritages de la protolange, j'ai indiqué, dans les différents suffixes, la syllabe qui peut porter l'accent tonique au sein d'un syntagme. (3) Enfin, des échanges avec l'auteur, que je remercie vivement pour son aide, ont fait apparaître que le tableau II-11 tel qu'il a été publié dans la GGF présente une solution hybride (non intentionnelle, probablement due à un problème de correction d'épreuves) entre deux modélisations envisagées dans l'article (Bonami/Boyé 2003, 120-125) sur lequel il s'appuie : soit on pose quatre allomorphes pour l'infinitif (/-/ ~ /-ʁ/ ~ /-iʁ/ ~ /-waʁ/) et pour le participe passé (/-/ ~ /-i/ ~ /-y/ ~ -∅) et on multiplie les allomorphes des différentes personnes du passé simple et de du subjonctif imparfait en fonction, soit on considère que ces alternances relèvent en grande partie de l'allomorphie radicale, ce qui réduit considérablement le nombre d'allomorphes des morphèmes flexionnels. N'étant pas en mesure de départager les deux hypothèses sur la base de leurs mérites intrinsèques, j'ai opté pour celle, la seconde, qui m'imposait le moins de changements dans le tableau : je me suis contentée de corriger l'inventaire des allomorphes de l'infinitif de « /-/ ~ /-ʁ/ ~ /-iʁ/ ~ /-waʁ/ » en « /-/ ~ /-ʁ/ ».

¹¹ Cf. ci-dessous 3.1.6 (/-'ð/IND. PRÉS. 4).

¹² Dans la notation des étymons, les voyelles thématiques sont détachées par des traits d'union.

¹³ Cf. Adrados en Adrados/Bernabé/Mendoza (2016, 28) : « There is a broad definition of 'thematic vowel' : any vowel at the end of a stem which comes before the ending (including the zero ending) with no semantic meaning and which facilitates the formation of the word by avoiding consonant clash ».

¹⁴ Conformément à une convention préconisée par le *Manuel d'étymologie lexicale romane* (Buchi en préparation), le signe « ← » se lit 'provient par création interne de', le symbole « ← », 'est emprunté à', tandis que le signe « < », plus classique, se traduit par 'provient par transmission héréditaire de'.

¹⁵ Rien n'oblige à postuler avec Lanly (1995, 330) une reprise de la forme de la deuxième personne de l'indicatif présent (et donc une création interne du français) : « en [-ʁ] : On les rencontre dans les verbes en -ke à l'impératif ; le [-ʁ] est l'aboutissement de la dorso-vélaire sourde palatalisée, après intervention de la dépalatalisation : [...] CONŌSCE > konojs 'ʒe > konojs FINISCE > fenijs (dans ces deux exemples, c'est le s palatalisé au contact qui devient -js') » (La Chaussée 1977, 206).

¹⁶ Pour afr. *dorm*IND. PRÉS. 1 → /'dɔʁ-∅/IND. PRÉS. 1 (→ /'dɔʁ-∅/IMP. 2) par analogie avec afr. *dorz*IND. PRÉS. 2, cf. Fouché (1967, 146). – À partir de maintenant, je ne mentionnerai plus ce type d'action analogique qui frappe le radical de certains verbes.

¹⁷ Comme me le signale Claudia Elena Menéndez Fernández, l'espagnol oral spontané a tendance à remplacer ces formes par l'infinitif.

¹⁸ Ce dernier type, qui est bien attesté en ancien sarde, ne survit de nos jours que dans des dialectes isolés (cf. Wagner 1938, 141-143).

¹⁹ Sous l'influence de la palatale, */-a-/ n'aboutit pas à /-'e-/, mais à /-'je-/ (cf. Bourciez/Bourciez 1967, 62).

²⁰ Cf. Lausberg (1976², vol. 2, 260) : comme le sarde, l'italien et l'engadinois, le frioulan fait partie de la « zona -IVA ». – Mes remerciements s'adressent à Giorgio Cadorini (Remanzàs), qui m'a rendue attentive à cette question de phonétique historique.

²¹ Comme en témoignent des structures comme *dir vos ai* '(je) vous dirai' en ancien occitan (Ronjat 1937, vol. 3, 207-208) ou *comprá-lo hei* '(je) l'achèterai' en portugais (Lausberg 1976², vol. 2, 218), il existait une certaine variation à ce propos dans la protolange.

²² Pour le déplacement de l'accent dans les formes des 2^e, 3^e et 6^e personnes, cf. Lausberg (1976², vol. 2, 217-218).

²³ Je laisse de côté les formes du passé simple du verbe *battre*, qui a rejoint, suite à deux séries d'évolutions phonétiques, le type *vendre* (cf. Fouché 1967², 267-268, 309-310).

²⁴ Voilà une des raisons pour lesquelles « le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif sont étroitement liés, en AF comme en FMod, sur le plan morphologique » (Bazin-Tacchella 2020, 748).

²⁵ Pour une tentative d'explication phonétique (**/a- 'e/* > **/e- 'e/* > **/i- 'e/*), cf. Fouché (1967², 339-340).

²⁶ Selon le TLF, il s'agirait d'un emprunt à lat. *leo* s.m. 'id.', hypothèse qui me semble, compte tenu de la date et surtout de la forme (régulière) des premières attestations, moins probable. Il est vrai, en revanche, que la forme moderne appelle des explications (cf. FEW 5, 256a ; Bourciez/Bourciez 1967, 111).

²⁷ En revanche, *élévation* constitue un emprunt à lat. *elevatio* (cf. von Wartburg 1949 in FEW 5, 283ab, LÉVARE II 2 ; TLF).

²⁸ Je laisse de côté *dis-*, n'ayant réussi à mettre la main sur aucun substantif dérivé à l'aide de ce candidat préfixe (*disparité* s.f. 'absence d'égalité' semble être un emprunt à latméd. *disparitas* s.f. 'id.', cf. von Wartburg 1955 in FEW 7, 602a, PAR).

²⁹ En revanche, *exostose* s.f. 'excroissance de tissu osseux' représente un emprunt à gr. ἐξόστωσις (cf. von Wartburg 1954 in FEW 7, 436b, OSTÉON ; TLF).

³⁰ Entendons-nous : quand on dit qu'un affixe français est emprunté, cela signifie que sur la base d'une série d'emprunts dont les étymons comportent cet affixe, le français a innové en créant un nouvel affixe.

³¹ Fr. *richesse* (dp. 1121/1134 [*richeise*], TLF).

³² En revanche, *facilité* constitue un emprunt à lat. *facilitas* (cf. von Wartburg 1931 in FEW 3, 358b, FACILIS ; TLF).

³³ En revanche, en raison de leur datation respective, il est beaucoup plus probable que *cane* (dp. 1354/1376 [*quennes*], TLF) soit dérivé de *canard* (dp. 1199 [NP : *Hugo Canart*], TLF) que l'inverse (cf. von Wartburg 1936 in FEW 2, 166b-167a, KAN ; TLF).

³⁴ Pour ce qui est de *mal-*, il ne constitue pas un préfixe au sens diachronique (étymologique) du terme : il s'agit d'afr. *mal* adj. 'mauvais', qui intervient dans la formation de composés (*malfaçon* ← *mal* + *façon*).

³⁵ L'hypothèse d'un emprunt direct au grec telle que formulée par Cottez (1985⁴) s.v. *a-*, *an-* semble nettement moins probable, car les premiers emprunts en *a-* remontent au latin et non pas au grec : *acolyte* s.m. 'clerc subalterne' (dp. 1181/1191, ← lat. *acolythus*, TLF ; von Wartburg/Jänicke 1973 in FEW 24, 109b, ACOLUTHUS) ; *anomal* adj. 'qui s'écarte de la règle' (dp. 1174, ← lat. *anomalus*, TLF ; Gossen 1983 in FEW 24, 629ab, ANOMALUS) ; *azyme* s.m. 'pain sans levain' (dp. 1295, ← lat. *azymus*, Nullet 2002 in FEW 25, 1310ab, AZYMUS ; TLF).

³⁶ Nyrop (1979 [1936²], 336-337) voit dans beaucoup de ces cas des ellipses (*alba* ← *dies alba*) plutôt que des conversions, mais les locutions qui seraient à l'origine de ces ellipses ne sont pas reconstituables.

³⁷ Cf. Buchi/Chauveau (2015, 1951) : « Whereas clipping was scarcely productive as a word-formation pattern in Latin (Biville 1989), it has developed in a spectacular way in colloquial Romance during the 20th century, quite independently from Proto-Romance ».

³⁸ Cf. Groß/Schweickard 2009–2020 in DÉRom s.v. */*baβ-a/* : « Ce lexème reconstruit est un diaphasisme : il appartenait à l'origine à la variété de langue employée par les adultes pour s'adresser aux enfants et qui adopte, pour cette raison, les caractéristiques du langage enfantin : redoublement syllabique, alternance consonnes/voyelles, prépondérance des labiales (et des dentales) et de la voyelle /a/ (cf. Jakobson/Enfantin 123-126) ».

³⁹ Le cognat roumain oblige à reconstruire */*nɛk^we...* 'nɛk^we/, tandis que tous les autres cognats romans se rattachent à la variante plus récente */*nɛk...* 'nɛk/.

⁴⁰ Il faudrait sans doute reprendre cette question en la situant dans le cadre des langues romanes (pour cat. *ni*, cf. DECat 5, 938 ; pour esp. *ni*, cf. DCECH 4, 233 n. 5).

⁴¹ Je laisse de côté *nul* en emploi « pronominal », que le tableau de Godard (2021, 1135) ne mentionne pas. L'auteure précise plus loin (1137) : « Les déterminants *aucun* et *nul* donnent lieu à des syntagmes nominaux sans nom. *Nul* est surtout utilisé comme équivalent de *personne*, mais *aucun* est anaphorique ». Ce qui semble justifier ce traitement de *nul*, c'est que, contrairement à *nulle part*,

personne et rien, il ne peut pas être employé en réponse à une question (*Qui est venu ? *Nul*) ; si aucun peut jouer ce rôle, il est alors anaphorique.

⁴² Cf. von Wartburg/Jänicke 1978 in FEW 24, 323ab, ALIQUIS ; von Wartburg 1948 in FEW 5, 26b, JAM 2 b β ; von Wartburg 1955 in FEW 7, 740b, PASSUS I 2 ; von Wartburg 1958 in FEW 9, 103a, PLUS I 1 c ; von Wartburg 1953 in FEW 7, 232b, NULLUS I 1 a α a' ; von Wartburg 1955 in FEW 7, 740b, PASSUS I 2 ; von Wartburg 1959 in FEW 9, 593a, PUNCTUM I 2 a ; von Wartburg 1958 in FEW 9, 103a, PLUS I 1 c ; von Wartburg 1955 in FEW 7, 670b-671a, PARS I 2 ; von Wartburg 1956 in FEW 8, 270b-271a, PERSONA I 1 d ; von Wartburg 1961 in FEW 10, 285b, RES I 1 b ; TLF s.v.

⁴³ Il va de soi qu'une telle recherche sera sans objet dans les cas où le négateur *n*, plutôt que de représenter le concurrent victorieux d'un ancien synonyme, représente une innovation fonctionnelle-sémantique du français.

⁴⁴ Godard (2021, 1148) mentionne encore le cas des syntagmes nominaux (*un non-événement, la non-publication de la loi*), mais de mon point de vue, le préfixe *non-* relève de la morphologie constructionnelle et non pas de la syntaxe.

⁴⁵ Pour le sursilvain et l'occitan, dont la perte de la négation préverbale à l'aide d'un négateur issu de */non/ est récente, cf. Muller (1991, 212-213).

⁴⁶ Cf. Godard (2021, 1135) : « Certaines grammaires ne considèrent pas ces termes comme négatifs mais comme semi-négatifs, car elles considèrent que *ne* exprime aussi la négation. Pour nous, ce sont les négateurs qui expriment la négation, et *ne* n'est pas négatif quand il accompagne un négateur, même s'il a des emplois négatifs résiduels (*Je ne puis*) ».

⁴⁷ Cf. Prévost (2020, 1254) : « Seuls se sont maintenus les emplois de *non* comme mot-phrase et en négation oppositive ».

⁴⁸ Pour l'ancien italien, cf. Zanuttini (2010, 569-579).

⁴⁹ Je remercie vivement Maria Reina Bastardas i Rufat, Emanuela Di Venuta, Cristina Florescu, Mar Garachana Camarero, José Enrique Gargallo Gil, Claudia Elena Menéndez Fernández, Maurizio Virdis et Ángela Zanelato Contier, qui se sont prêtés au jeu avec application et humour.

⁵⁰ Cf. Vlad (2015, 235, 246), qui note le caractère plutôt oral de la structure *nu că*, ainsi que sa grande diversité d'emploi, qui dépasse celle de *non que*.

⁵¹ Aussi ca 1375/1400 – ca 1461/1472 (DMF 2020). Pour le français du 16^e siècle, cf. Gougenheim (1974², 221) : « *Non que* peut commencer une phrase. [...] Le sens est : 'Ce n'est pas que...' » ; cf. aussi Combettes (2020, 1372-1373). – Je remercie Bernard Combettes (Nancy) pour les informations qu'il m'a transmises à propos de cette locution et de ses concurrents.

⁵² *No est chi sa faina sua siat istada sa de prus importu in custa istòria, ni chi deo 'nde fatza contu meda./Nu că rolul său ar fi fost cel mai important din această poveste, sau că i-aș acorda interes./Non che il suo ruolo sia stato il più importante in questa storia, né che io gli conferisca interesse./No és que el seu paper hagi estat el més important en aquesta història, ni que jo li atorgui cap interès./No es que su papel haya sido el más importante en esta historia, ni que yo le haya prestado interés./Não que seu papel tenha sido o mais importante nessa história, ou que eu lhe dê importância.*

⁵³ *Chena* ['sans'] *cussientzia de isderetos insoro, custas fêminas colant una vida difitzile./Inconstiente privind drepturile lor, aceste femei duc o existență dificilă./Non consapevoli dei loro diritti, queste donne conducono un'esistenza difficile./?No conscients dels seus drets, aquestes dones duen una vida difícil./No conscientes de sus derechos, estas mujeres llevan una existencia difícil./Não cientes de seus direitos, essas mulheres levam uma vida difícil.* – *Ddu ant firmau su contratu, o nono?./Ei au semnat un contract, nu?/Loro hanno firmato un contratto, no?/Han signat un contracte, no?/Han firmado un contrato, ¿no?/Eles assinaram um contrato, não? – Dogna sovvenzione no imperada podet èssere torrada a su Tesoro Pùbblicu./Orice subvenție neutilizată poate fi rambursată la Trezorerie./Ogni sovvenzione non impiegata può essere riversata al Tesoro pubblico./Qualsevol subvenció no utilitzada pot ser retornada al Tresor públic./Toda subvención no utilizada puede devolverse al erario público./Todo subsidio não utilizado poderá ser devolvido ao Tesouro Público.* – *Su mèteo narat ca sa coa de chida at a èsser bona, na deo creo ca nono./Prognosa meteo spune că va fi frumos în weekend, dar eu cred că nu./Il meteo dice che il fine settimana sarà bello, ma io credo di no./La previsió meteorològica diu que farà bo el cap de setmana, però jo crec que no./El pronóstico del tiempo dice que este fin de semana hará bueno, pero yo creo que no./A previsão do tempo diz que o fim de semana será de sol, mas acredito que não.*

⁵⁴ *No ant firmau, ma sinnau su contratu./Ei nu au semnat, ci au parafat contractul./Non hanno firmato ma hanno siglato il contratto./No han signat el contracte, sinó que l'han rubricat./No han firmado, sino suscrito, el contrato./Eles não assinaram, mas rubricaram o contrato.*

⁵⁵ *B'est resessiu, no chena dificultade./El a reușit, nu fără greutăți./Ci è riuscito, non senza danno./Se n'ha sortit, no sense dificultats./Lo ha conseguido, no sin dificultad./Ele conseguiu, não sem dificuldade. – Issu aiat tambau is ogros a mesu pro gustare mêngius, no su pratu ma is pensamentus suus./El închise ochii pentru a savura mai bine nu mâncarea, ci gândurile sale./Lui ha chiuso gli occhi a metà per assaporare meglio, non il piatto ma i suoi pensieri./Va mig aclucar els ulls per assaborir millor, no el plat sinó els seus pensaments./Entrecerró los ojos para saborear mejor no el plato, sino sus pensamientos. – Dd'as letu custu libbru? – Nono./Ai citit această carte? – Nu./Hai letto questo libro? – No./Has llegit aquest llibre? – No./¿Has leído este libro? – No./Você leu esse livro? – Não.*

⁵⁶ L'interprétation de *poent* est incertaine : il semble s'agir soit d'une mauvaise lecture pour *poent*_{ind. prés. 3}, soit de 'pouvant'. Je remercie Peter Nahon pour cette précieuse information.

⁵⁷ Pour le statut du latin écrit dans une démarche de reconstruction comparative, cf. Maggiore/Buchi (2014).

⁵⁸ Cf. aussi Reinheimer/Tasmowski (1997, 9) : « La grammaire comparée, une discipline dont on n'a que faire dans la vie ? Ce livre a été conçu pour prouver le contraire ».